VOLUME XIV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 26 JANVIER 1927 NUMERO 34

Adresse toute correspondance ... "La Liberté"
Canada ...
Etats-Unis ... $2.50
Europe ... $3.00



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 317
Publié par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LES FERMIERS-UNIS DE L'ALBERTA

La convention d'Edmonton adopte un programme d'organisation nationale — On demande une nouvelle distribution électrorale — Woods réélu président pour un douzième terme

Edmonton. — Le président H.-W. Woods, dans son discours devant la convention annuelle des Fermiers-Unis d'Alberta, a parlé du rapide développement de cette association, de ses problèmes et de son succès.

Le petit nombre de membres des premiers temps a augmenté considérablement, et l'association continuera à jouer un rôle important dans la vie industrielle et politique de la province, parce qu'elle est une association coopérative et personne aujourd'hui ne peut vivre individuellement.

Le mouvement politique des Fermiers-Unis d'Alberta et la Coopérative de Blé d'Alberta, dit le président, sont deux des plus grands résultats atteints par l'association. Puis, parlant du développement de l'association, il ajoute que l'organisation des fermiers, n'est pas un but par elle-même. C'est simplement un moyen systématique de se réunir afin d'établir l'organisatnion nécessaire pour poursuivre les activités dans le sens du développement de la province. C'est pourquoi l'association a progressé si rapidement.

Historique

L'association fut formée en 1909 alors que les conditions de l'agriculture étaient dans un état déplorable. Les fermiers s'aperçurent qu'ils ne pouvaient tenir tête à cette organisation et ils s'unirent bientôt au mouvement. Le nombre des membres fut d'abord de 2,147, mais ce nombre augmente de jour en jour.

Puis, constatant que le système politique en vigueur ne donnait pas de résultats satisfaisants, l'association, en 1919, entra dans l'arène politique. L'association vit depuis sept ans. Elle a passé avec succès à travers les élections fédérales et provinciales et l'on a raison d'avoir confiance dans l'avenir.

Programme d'organisation nationale

Repoussant le conseil qui leur était donné par leur exécutif de concentrer leurs efforts sur les problèmes immédiats et le progrès du mouvement dans la province, les délégués ont adopté un programme de coordination interprovinciale et d'organisation nationale.

La proposition a été combattue par plusieurs directeurs de l'organisation qui ont fait ressortir le danger d'embrasser une sphère trop large, alors que le champ provincial n'est pas encore entièrement consolidé.

Les partisans de la solidarité nationale ont été d'accord pour dire que les fermiers du Canada doivent se départir de leurs activités et de leurs programmes purement provinciaux et se lancer dans une entreprise plus vaste qui donnera une plus grande uniformité d'action et permettra aux agriculteurs organisés d'introduire dans les matières fédérales l'influence à laquelle y a droit leur industrie.

Peu de temps après l'adoption de ce programme d'action, H.-W. Wood, qui venait d'être réélu à la présidence des Fermiers-Unis de l'Alberta pour le douzième terme successif, a parlé indirectement des conséquences possibles d'un trop grand développement de la conscience des classes.

Nouvelle distribution électorale

L'une des principales résolutions adoptées demande la redistribution électorale de la province en districts électoraux sur la base des occupations des électeurs. D'après ce système, la province serait divisée en trois zones: districts ruraux, urbains et miniers. On estime qu'un tel arrangement donnerait une représentation plus équitable à toutes les classes et hâterait l'introduction du système de gouvernement par groupes.

La convention s'est déclarée prête à se fusionner avec toutes les organisations agricoles qui adopteront les principes de l'organisation par groupes industriels comme base de l'action industrielle et politique.

Des ouvertures seront faites aux fermiers organisés des provinces-soeurs, les invitant à adopter le plan de l'Alberta comme base pour la coordination interprovinciale et l'organisation nationale.

Pas d'aide aux immigrants

Plus de cent résolutions ont été discutées durant les quatre dernières heures de la convention.

Les délégués se sont déclarés absolument opposés à l'idée d'aider les immigrants au moyen d'avances ou de prêts provinciaux ou fédéraux dont ne peuvent profiter les colons déjà établis. Ils ont endossé la demande des colons soldats en faveur de la réévaluation de leurs terres et l'établissement d'une banque nationale d'émission et d'escompte.

On a aussi adopté une résolution obligeant le premier ministre à obtenir l'assentiment de la majorité de la Chambre des Communes avant de conseiller au gouverneur général la dissolution du parlement.

LA SESSION EN SASKATCHEWAN

Un projet de pension de retraite pour les employés civils — Légers amendements aux lois de l'instruction publique — Le chef du parti progressiste critique les écoles de la province

Régina — L'ouverture de la session de la législature a eu lieu le 18 janvier. La cérémonie a revêtu beaucoup plus d'éclat que l'année dernière, où le pays était en deuil à la suite de la mort de la reine Alexandra. Presque tous les députés étaient à leurs sièges et les galeries regorgeaient d'une brillante assistance.

Le discours du trône

Parmi les mesures les plus importantes contenues dans le discours du trône figurent: un projet de pension de retraite pour les employés du service civil, un projet de loi pour valider le transfert de l'actif de la "Saskatchewan Co-operative Elevator Co." à la Coopérative de Blé de la Saskatchewan, la consolidation et l'amendement des lois actuelles sur l'instruction publique.

A la suite de la lecture du discours du trône, le lieutenant-gouverneur s'est retiré et la Chambre a procédé à la cérémonie de la présentation d'une demi-douzaine de députés qui n'avaient pas encore pris leurs sièges. Deux d'entre eux étaient l'hon. W.-J. Patterson, ministre des téléphones et de la voirie, et l'hon. T.-C. Davis, ministre des affaires municipales, qui siégeaient pour la première fois comme membres du cabinet. Les quatre autres étaient de nouveaux députés élus dans des élections partielles: Jules Marion (gouv.), député de l'Ile à la Crosse; Thomas Waddell (gouv.), député de Moose Jaw, campagne; A.-L. Grant (gouv.), député de Notukeu; Donald Laing (gouv.), député de Kerrobert.

Débat sur l'adresse

Ce sont ces deux derniers qui ont proposé et secondé la résolution en réponse au discours du trône. Tous les deux ont parlé de la nomination de l'hon. Charles Dunning au portefeuille des chemins de fer comme donnant l'assurance de l'achèvement rapide du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Le Dr C.-E. Tran, député de Pelly et chef du parti progressiste, critique l'état de quelques-unes des routes provinciales récemment construites qui se désagrègent faute d'entretien suffisant. Il demande que toutes ces routes soient gravelées, même si cela doit retarder la construction de routes nouvelles. Il se plaint aussi de l'ignorance des écoliers élevés sur des fermes qui ignorent les choses les plus élémentaires de l'agriculture parce que cette matière n'est pas convenablement enseignée dans les écoles rurales de la province. Sur ce point, il ne blâme pas le ministre, mais les inspecteurs qui ne fournissent pas au ministre l'information nécessaire. Il déclare qu'il y a dans la Saskatchewan beaucoup d'instituteurs incompétents qui devraient être écartés par les écoles normales et par les enquêtes des inspecteurs.

Le Dr Tran a terminé son discours par quelques compliments aux ministères de l'agriculture et de la santé publique sur la manière dont ils sont administrés.

En répondant aux critiques du chef de l'opposition, le premier ministre J.-G. Gardiner a dit que d'après le bill de pension de retraite du service civil, qui va être présenté à cette session, les fonctionnaires verseront un pourcentage de leur salaire à un fonds qui sera également alimenté par le trésor provincial.

Pas de changement radical

Le premier ministre a demandé que la loi des liqueurs soit tenue en dehors de la politique. Il a aussi déclaré que rien dans le discours du trône n'indique que le gouvernement va faire des réformes très radicales dans le système de l'instruction publique, comme l'ont dit des adversaires du gouvernement dans une assemblée politique. "La Saskatchewan, a-t-il ajouté est maintenant en position de marcher de l'avant en matière d'instruction publique comme en d'autres matières."

H.-M. Therres (libéral, Humboldt), a suggéré un amendement à la loi des liqueurs par lequel les Chinois ne pourraient acheter que des liqueurs chinoises.

LA SITUATION GRAVE EN CHINE

L'Angleterre et les Etats-Unis se préparent à protéger leurs nationaux — La vie des étrangers en danger

Londres — Cinquante-sept vaisseaux de guerre sont déjà dans les eaux chinoises et quatre croiseurs de la première escadre ont quitté Malte pour l'Extrême-Orient. Une flotille de contre-torpilleurs a reçu l'ordre de se préparer pour évoluer dans les eaux de l'Extrême-Orient. Cependant, le ministère des affaires étrangères a déclaré qu'il s'agissait là de mesures de précaution simplement.

Grande menace

Washington — Le gouvernement des Etats-Unis déploie une grande activité pour faire face à ce qui est considéré comme la plus grande menace pour la vie des étrangers, en Chine, depuis la rébellion des Boxers, en 1900. Des préparatifs ont été faits pour l'évacuation des 12,000 Américains qui sont en Chine, si les manifestations antiétrangères se continuent.

Si les vaisseaux de guerre américains qui sont dans les eaux chinoises et philippines ne suffisent pas, des navires de commerce seront réquisitionnés pour transporter les Américains aux Philippines ou à Hawaï.

Les forces des Etats-Unis ne feront que protéger les Américains et elles n'interviendront pas dans les conflits militaires et politiques chinois.

Les femmes américaines et les enfants doivent quitter la Chine, si les manifestations antiétrangères se continuent, mais il est probable que la majorité des hommes, dans les villes comme Shanghaï, resteront à leurs affaires et combattront dans les milices municipales étrangères.

La majorité des femmes et enfants américains ont évacué Hankéou, Fou-Tchéou, Amoy et Kuiling, mais le danger est considéré comme très grand aux postes des missionnaires à l'intérieur. Dans plusieurs régions, les consuls ont conseillé aux missionnaires de se hâter de partir pour Shanghaï.

L'évacuation des Américains et des autres étrangers, dans les villes de l'intérieur de la Chine, s'effectue rapidement. Il est douteux que le gouvernement central de Pékin soit capable d'assurer la protection des étrangers.

En vue de la béatification d'une religieuse canadienne

Québec — Dans les églises du diocèse de Québec, on a lu, au prône, un mandement de S. G. Mgr Rouleau, archevêque de Québec, au sujet de la Rév. Mère Marie-Catherine de Saint-Augustin, décédée en 1668, au couvent des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, à Québec.

Les autorités religieuses de Québec désirent introduire à Rome le procès de béatification de cette religieuse et Mgr l'Archevêque a ordonné, dans son dernier mandement, à tous les fidèles du diocèse, et sous peine de faute grave, d'aider à la recherche des écrits de cette religieuse.

Dans son mandement, Mgr Rouleau rappelle que Mère Marie-Catherine de Saint-Augustin est née en Normandie, France, en 1632, qu'elle est venue au Canada en 1648 au couvent des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu. Il rappelle les vertus de cette religieuse et demande aux fidèles de prier pour le succès du procès de béatification qui sera introduit prochainement à Rome auprès de la Congrégation des Rites.

Nouvelles Brèves

EDMONTON — M. A. Boileau a été réélu président de la commission de la bibliothèque publique d'Edmonton.

REGINA — L'association progressiste de la Saskatchewan tiendra une convention à Régina au commencement de juillet.

EDMONTON — Trois personnes ont perdu la vie dans l'incendie d'une maison sur la rivière Bataille, à 15 milles de Halkirk. Quelqu'un a versé de la gazoline dans une lampe à pétrole et il s'est est suivi une explosion fatale.

CALGARY — J.-Jesse Strange, fermier de Claresholme, a été élu pour succéder à l'hon. O.-L. McPherson comme directeur de la Coopérative de Blé.

EDMONTON — Mme Etta Miller a été condamnée à douze ans de pénitencier. Le 13 novembre elle avait tué son mari pendant son sommeil à Newbrook, Alta.

LONDON, Ont. — Helen Drake, 15 ans, est morte, et six autres personnes ont été plus ou moins grièvement blessées.

MONTREAL — Le R. P. Noble, dominicain, sera le prédicateur de la prochaine station quadragésimale à Notre-Dame.

TROIS-RIVIERES — Mlle Amélie Leclerc, de Trois-Pistoles, mieux connue dans le monde des lettres sous le pseudonyme de Milicent, a prononcé ses premiers voeux comme religieuse du Précieux-Sang.

MONTREAL — L'hon. T.-A. Crerar, ancien chef du parti progressiste, dans une allocution au Club de Réforme, recommande les relations les plus amicales possibles avec les Etats-Unis, sans cependant songer à l'annexion.

MONTREAL — Leurs Excellences le gouverneur général et lady Willingdon ont fait un bref séjour dans la métropole. Ils ont été reçus par plusieurs clubs et institutions.

ANTIGONISH, N.-E. — Dans l'élection partielle fédérale d'Antigonish-Guysboro, le candidat libéral, William Duff, l'a emporté par une majorité de plus de 1,000. Le siège était précédemment aux conservateurs.

WASHINGTON — La Chambre a envoyé au Sénat le bill des crédits militaires d'une armée de 118,500 hommes. Le budget de l'armée américaine ainsi voté par la Chambre basse atteint $357,000,000.

MEXICO — Le gouvernement d'Aguascalientes vient d'interdire aux femmes de sortir habillées de noir. Les dames d'Aguascalientes avaient adopté cette couleur en signe de deuil depuis le conflit religieux.

PARIS — Mgr Pelt, évêque de Metz, est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Toute la France applaudit à ce geste.

MADRID — On a l'assurance ici que la France ne refusera pas de négocier la question de Tanger pourtant réglée par des traités. L'Angleterre montre moins de bonne volonté.

Convention de la Légion canadienne

Cette semaine se tient à Winnipeg la première convention générale de la Légion Canadienne, sous la présidence du lieutenant-général Sir Percy Lake. Au nombre des délégués se trouvent le lieutenant-colonel J. Chaballe et le lieutenant-colonel L.-R. Laflèche, de Montréal. Dimanche, les délégués français ont assisté à la grand'messe à la cathédrale de Saint-Boniface. Le soir, un concert a été donné au Capitol en l'honneur des délégués. Mlle Yvonne Thibault et Mme Louise Thibault étaient parmi les artistes qui ont prêté leur concours pour la circonstance. La délégation française occupait des sièges spécialement réservés à la représentation du Cercle Molière, mardi soir, au théâtre Walker, et il y a eu ensuite réception des visiteurs à l'hôtel Marlborough.

A la convention provinciale de la Légion Canadienne qui a eu lieu samedi, le maire Webb, de Winnipeg, a été réélu président.

LA FIN D'UNE VIE TRAGIQUE

L'ex-impératrice Charlotte du Mexique meurt à 86 ans dans son château, près de Bruxelles

Bruxelles — Marie-Charlotte, ex-impératrice du Mexique et veuve de l'empereur Maximilien est décédée mercredi, à l'âge de 86 ans. Elle souffrait d'influenza depuis plusieurs jours et cette maladie avait provoqué une pneumonie qui a été fatale.

Charlotte a rendu le dernier soupir, à sept heures du matin, en son château, près de Bruxelles. Ainsi s'est terminée l'une des plus tragiques carrières. Charlotte était folle depuis l'exécution de son mari, à Queretaro, au Mexique, en 1867.

Une tragique existence

Charlotte, veuve du malheureux archiduc autrichien Maximilien qui tenta d'établir un empire au Mexique, a eu une existence tragique. Princesse belge — fille de Léopold Ier et tante du souverain actuel — elle avait épousé Maximilien alors qu'elle n'avait que 17 ans et était remarquable par sa beauté. Ce fut un mariage d'amour. Maximilien construisit pour sa femme le charmant palais de Miramir, près de Trieste, et là, pendant un certain temps, l'archiduc et Charlotte coulèrent les jours les plus heureux. Alors, Louis-Napoléon III de France décida d'intervenir dans l'imbroglio mexicain. Ce pays était dans un état de constante éruption politique. En 1863, une commission de nobles mexicains se présenta au palais de Miramir et demanda à Maximilien de devenir empereur du Mexique. Maximilien hésita et l'on dit que Charlotte prit une décision pour lui.

Maximilien et Charlotte entrèrent dans le port de Vera-Cruz à bord d'un croiseur français et furent bien accueillis, en 1864. Mais, bien qu'ils eussent à leur disposition des troupes françaises pour les protéger et des experts français pour les aider à corriger les affaires financières du pays, l'élément libéral des indigènes, dirigé par Juarez, n'accepta pas le nouveau régime.

Les Etats-Unis, sortant des ennuis de la guerre civile, firent une vigoureuse déclaration en faveur de la doctrine Monroe et Louis-Napoléon rappela promptement ses troupes. Sans l'appui de Louis-Napoléon, Maximilien vit se former une armée contre lui. Charlotte, prévoyant un désastre, s'enfuit en France pour demander à Napoléon de renvoyer ses troupes au Mexique pour aider son mari. Elle s'humilia devant le souverain français, puis demanda vainement l'aide du Vatican. Ce furent les plus dramatiques épisodes de sa vie. Bientôt, la folie s'empara de Charlotte. Maximilien fut fusillé à Queretaro, le 19 juin, 1867. Charlotte apprit-elle ce malheur? Cette question se pose encore.

Pas d'unité nationale sans respect réciproque des droits

Ottawa — L'hon. sénateur Belcourt, président de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario, dans une conférence donnée au "Canadian Club" de Trenton, Ont., soutient que l'unité nationale est essentielle à la prospérité de la Confédération canadienne, et cette unité est impossible sans le respect réciproque des droits afférant aux deux grandes races constituantes.

Mgr Diaz s'est réfugié à Guatemala

Guatemala — Mgr Pascual Diaz, de Tabasco, qui a été chassé du Mexique, est arrivé à Guatemala. Il a déclaré énergiquement que le clergé mexicain ne participait pas à l'activité des révolutionnaires au Mexique. Mgr Diaz, secrétaire de l'épiscopat mexicain, a été accusé par le gouvernement de Mexico d'avoir provoqué la rébellion. Il a accepté son expulsion avec une résignation chrétienne et patriotique.

La population totale du Québec

Québec — La population totale de la province de Québec, suivant le rapport déposé par M. Athanase David, sur les municipalités, est de 2,788,190 âmes et sur ce nombre 1,235,420 demeurent dans les municipalités rurales.

NOUVELLES DE PARTOUT

Les conservateurs gagnent le deuxième siège provincial de Saskatoon

Saskatoon — Howard McConnell, ancien maire, candidat conservateur, a défait le candidat libéral par 1,000 voix à l'élection partielle provinciale de vendredi. Les votes se sont répartis comme suit: McConnell, 5,357; McDougal, 4,357.

Saskatoon est maintenant représenté à la Chambre provinciale par deux conservateurs: Dr J.-T. Anderson, élu aux élections générales de 1925, et M. McConnell. C'est la première fois que Saskatoon est représenté par deux conservateurs à Régina.

L'élection était nécessitée par la démission de l'hon. A.-P. McNab, ministre des travaux publics, nommé membre de la commission des municipalités.

Le législature du Manitoba se réunit le 3 février

L'ouverture de la session, le 3 février, est toute proche et l'on s'y prépare avec d'autant plus de soins, dans les mieux politiques, que c'est la dernière de la législature actuelle. Le terme du gouvernement Bracken expire en effet cette année et les élections générales devront avoir lieu au cours de l'été.

La Chambre se réunit cette année un peu plus tard que de coutume. On croit que le gouvernement a retardé l'ouverture afin d'être en meilleure position pour déposer son programme législatif dès les premiers jours de la session. L'an dernier, il fut vivement critiqué par l'opposition pour avoir laissé traîner la session en longueur.

La discussion au sujet de la loi des liqueurs sera sans doute très intéressante, à cause de certaines plaintes soulevées récemment. Un bill autorisant la vente de la bière au verre et à la bouteille sera présenté au nom des organisations des vétérans. On dit que 100,000 signatures ont été obtenues en faveur de ce bill, mais la contre-pétition obtient aussi beaucoup de succès.

Il y aura deux sièges vacants à cette session. L'un d'eux sera celui occupé depuis si longtemps par M. Joseph Bernier, député de Saint-Boniface, qui a démissionné l'année dernière pour briguer un siège fédéral. L'autre est celui de F.-J. Dixon, déjà vacant depuis plusieurs années et qui n'a jamais été rempli, la loi de la représentation proportionnelle ne permettant une élection partielle à Winnipeg qu'en cas de deux vacances.

Toujours plus haut!

On verra l'année prochaine à New-York le plus haut immeuble du monde entier. Les plans viennent, en effet, d'être terminés pour la construction d'un gratte-ciel de 110 étages, dont la hauteur totale sera de 1,200 pieds. Il coutera $22,500,000 et sera pourvu de 60 ascenseurs.

Des chameaux pour l'Ouest

Saskatoon, Sask. — Des chameaux de la Russie septentrionale seront essayés, au lieu de chevaux, par un certain nombre de cultivateurs allemands luthériens du district de Rosthern. Ces cultivateurs se proposent d'importer peut-être une centaine de chameaux. Ils disent que les chameaux vivent plus longtemps et peuvent vivre de foin et de paille, sans grain, qu'ils sont de meilleurs marcheurs et qu'ils peuvent travailler plus longtemps que les chevaux. Un chameau est jeune à l'âge de 50 ans. Un syndicat de onze fermiers, présidé par Henry Doerning, s'est adressé au ministère fédéral de l'agriculture pour lui demander de faciliter les négociations pour l'achat de chameaux russes.

Un Canadien français décroche cette coupe

New-York — M. J.-Edmond Huet, représentant de la Cie Générale Transatlantique à Toronto, vient de gagner la coupe donnée, chaque année, à l'agent de la Ligne Française qui a obtenu le plus gros pourcentage de vente sur l'année précédente.

C'est la seconde fois que cette coupe est gagnée par un représentant canadien-français de la grande compagnie de navigation française: l'an dernier, la coupe fut gagnée par M. W.-A. Fournier, de Winnipeg.

Le premier ministre de la Nouvelle-Zélande à Winnipeg

L'hon. J.-Gordon Coates, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, est passé à Winnipeg mercredi, revenant de la Conférence impériale. Il a été reçu à un dîner du "Canadian Club", auquel assistaient environ mille hommes d'affaires et professionnels de la ville; il a aussi visité les usines du Canadien National à Transcona. Dans son discours au Royal Alexandra, il a déclaré que la Nouvelle-Zélande souhaite des relations plus intimes avec le Canada et un plus grand échange de vues au sujet des recherches intéressant l'agriculture et les autres industries. Il a également exprimé l'opinion que la Conférence impériale aurait pour résultat de resserrer les liens de l'Empire.

Mgr André Casulo est nommé délégué apostolique au Canada

Québec — Un câblogramme reçu de Rome annonce la nomination de Mgr André Casulo, au poste de délégué apostolique du Canada et de Terre-Neuve, en remplacement de S. E. Mgr Pietro di Maria, nommé nonce apostolique en Suisse.

Le nouveau délégué naquit à Castelletto d'Orba en 1869 et sa carrière ecclésiastique est très brillante. Il fut créé chanoine de Florence, secrétaire de commission ecclésiastique, vicaire général du diocèse et en 1914 élu évêque de Fabriano. Il fut plus tard délégué apostolique en Egypte.

Le capitaine Bernier à Port Nelson

Ottawa — Le capitaine Bernier accompagnera à la Baie d'Hudson l'ingénieur anglais Palmer chargé de faire une enquête sur le havre de Port Nelson. Tous deux s'y rendront par terre. Le capitaine Bernier est en état de fournir de précieuses informations sur les courants, les marées, la formation des glaces, car il voyage dans ces parages depuis son enfance.

Le gouvernement n'a pas dit encore que M. Palmer ferait une étude du havre de Fort Churchill qui, d'après plusieurs, est préférable à l'autre. Le capitaine Bernier donne aussi des informations, paraît-il, à une compagnie anglaise qui veut exploiter du minerai assez pauvre dans l'île Nastapoka. Le charbon serait abondant dans la région.

Autant de neige aujourd'hui qu'il y a vingt-cinq ans

Chicago — "Il y a aujourd'hui autant de neige qu'il y a vingt-cinq ans, en dépit de l'opinion populaire qui prétend le contraire", déclare le professeur Henry-G. Cox, pronostiqueur local du gouvernement. "La différence, c'est que, de nos jours, des milliers d'automobiles battent la neige, et la poussière accumulée dans l'atmosphère se mêle à cette neige et la fait fondre plus promptement.

"Les saisons ne changent pas plus que le climat. Les fermiers sont d'assez bons pronostiqueurs de la température, mais ils peuvent apprendre plus au moyen du radio qu'en scrutant le firmament. Grâce à l'irradiation du gouvernement, ils peuvent se préparer aux changements de température et régler à l'avance leur travail."

Un voyage peu confortable

Abraham Nilanidson, vagabond âgé de 35 ans, qui est bien connu dans plusieurs villes des Etats-Unis et du Canada, et qui a l'habitude de voyager d'un endroit à l'autre en s'accrochant aux convois, se remet assez rapidement, à la prison de Winnipeg, de sa dernière aventure. Voulant se rendre dans l'est du pays, le vagabond s'installa dernièrement sur le chasse-pierre du rapide Impérial.

Lorsque le train entra à Oak Bank, à quinze milles d'ici, le malheureux fut trouvé, sur l'avant de la locomotive, la barbe couverte de glace, presque complètement enseveli sous la neige et ses salopettes gelées et solidement attachées au chasse-pierre. Le mercure était à 25 au-dessous de zéro quand le vagabond entreprit son voyage aventureux.

De retour ici, Abraham a comparu devant le magistrat, et après qu'il eut raconté en détail son aventure, il fut envoyé en prison pour trente jours.

ECHOS D'EUROPE

Marx ne peut former de cabinet

Berlin — Ayant échoué dans ses tentatives de former un nouveau cabinet avec les partis du centre, le chancelier Marx vient de remettre sa charge au président Hindenbourg. Celui-ci a réservé sa décision quant aux mesures qui seront prises pour résoudre la crise ministérielle.

Le cabinet Marx a démissionné en décembre après une défaite au Reichstag. Il a continué à administrer le pays depuis en attendant la formation d'un nouveau cabinet.

S. G. Mgr Dreyer nommé à Suez

Paris — Nous apprenons que S. G. Mgr Colomban Dreyer, vicaire apostolique de Rabat (Maroc français), est transféré au Vicariat apostolique qui vient d'être créé par la Propagande en Egypte pour la région du canal de Suez, et dont le titulaire devait être un Franciscain français.

Mgr Colomban Dreyer, dont les qualités d'organisateur sont bien connues, ne pourra que rendre de très précieux services dans l'aménagement religieux du nouveau vicariat; son tact, son aménité, son esprit apostolique lui attireront aussitôt — comme il lui est arrivé partout — les sympathies générales, celles de ses compatriotes assurément et aussi celles des autres nationalités.

Mgr Colomban Dreyer sera remplacé à Rabat par un autre Frère Mineur français qui n'est pas encore désigné.

Le wagon de l'armistice

Paris — On sait qu'après bien des péripéties, le wagon dans lequel fut signé l'armistice se trouve actuellement dans la cour d'honneur des Invalides, où il est exposé aux intempéries. Grâce à la générosité d'un Américain, qui a promis à M. Fournier-Sarlovèze, maire de Compiègne, une somme de 150,000 francs, un vaste hangar va être construit au carrefour de Rethondes: il abritera le wagon de l'armistice et contiendra la demeure du gardien. L'entrée sera payante; les recettes serviront à l'entretien du carrefour historique. Deux quais seront aménagés de part et d'autre du wagon pour permettre aux visiteurs de voir l'intérieur de ce dernier. Tout cela est fort bien. Mais que va dire M. Stresemann? Sans doute obtiendra-t-il de M. Briand que ce wagon qui rappelle trop de cuisants souvenirs soit relégué quelque part... dans la lune, par exemple...

Noël sanglant

Nantes — Un drame rapide a mis en émoi, au cours des Vêpres solennelles de la fête de Noël, l'église Saint-Clément, de Nantes. On chantait encore le "Magnificat" qu'un individu, coiffé d'une casquette, surgissant par la porte d'un bas-côté, s'avançait rapidement vers le choeur, et, avant que les fidèles frappés de stupeur eussent eu le temps de prévoir son geste, se dirigeait vers la stalle occupée par M. le chanoine Richeux, curé de la paroisse.

L'homme, tirant alors un long couteau dissimulé sous ses vêtements, en frappa à trois reprises le prêtre, qui n'était pas sur ses gardes. Le premier coup atteignit M. le curé à quelques lignes de la carotide, les deux autres blessures intéressent la poitrine, dans la région du coeur. L'énergumène, brandissant encore son arme, allait frapper une quatrième fois, quand sa victime, d'une vigoureuse poussée, l'envoya rouler sur les dalles du choeur. On se précipita alors sur le forcené, qui fut rapidement réduit à l'impuissance et remis l'instant d'après entre les mains de la police. On se demande si l'on a affaire à un fou ou à un misérable dont la haine anticléricale, et sans doute l'ivresse, ont armé le bras. Malgré ses graves blessures, la vie du chanoine Richeux ne semble pas en danger.

LES PROGRES DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le samedi 15 janvier, à son siège social, place d'Armes, Montréal, la cinquante-deuxième assemblée annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. J.-A. Vaillancourt.

Le gérant général, M. Beaudry-Leman, a soumis les chiffres de l'exercice clôturé le 30 novembre 1926. Le compte profits et pertes fait ressortir des bénéfices nets de $860,659, à rapprocher de $822,026 en 1925. Ces bénéfices ont été répartis comme suit: dividendes, $650,000; fonds de pension du personnel, $30,000; impôts fédéraux, $100,000; versement au trésorier de la province de Québec, $125,000, ce qui laisse un solde à reporter de $320,678. Ce solde créditeur était l'année dernière de $265,213.

L'actif de la Banque Canadienne Nationale, en augmentation de 5 millions depuis un an, s'établit maintenant à $139,070,229. L'actif liquide s'élève à $26,274,000, et l'actif immédiatement réalisable, accru de plus de 9 millions depuis un an, se chiffre par $72,737,000, ce qui représente plus de 50 pour cent du passif envers le public. Les prêts courants et escomptes forment un total de $57,252,971. Les dépôts, en augmentation de 9 millions, atteignent $114,896,768.

Les actionnaires, après avoir félicité les administrateurs et remercié le personnel, ont réélu le conseil d'administration comme suit: M. J.-A. Vaillancourt, hon. M. F.-L. Béique, hon. M. G.-E. Amyot, hon. M. J.-M. Wilson, sir J.-Geo. Garneau, hon. M. D.-O. Lespérance, MM. A.-A. Larocque, Ch. Laurendeau, A.-N. Drolet, Armand Chaput, Léo-G. Ryan.

Un truc pour protéger les poulets contre les automobilistes

Paris — Un docteur en psychologie, qui est également "gentleman farmer", a découvert un moyen de faire ralentir les automobilistes qui passent devant sa maison et de donner à ses poules et poulets la possibilité de se garer. Il a fait poser devant chez lui l'écriteau suivant: "Automobilistes! Il n'y a pas de restrictions municipales!" et en dessous, en petites lettres: "Vous pouvez tuer le poulet, mais il est également possible que le poulet vous tue".

Peu de partisans de grande vitesse font attention aux signaux "d'avertissement", mais comme l'avait prévu le docteur, la phrase disant qu'il n'y a pas de règlements quant à la vitesse provoque la curiosité des automobilistes. Ils s'arrêtent pour lire la phrase écrite en petits caractères et pendant ce temps les poulets ont le temps de se sauver.

80 personnes gelées à mort en Russie

Samara, Russie — Quatre-vingts personnes ont été gelées à mort dans les régions éloignées de Samara, partie sud-est de la Russie. Dix-huit autres ont péri de froid à Pugachev, et on rapporte aussi plusieurs décès provenant des mêmes causes dans les villages le long de la rivière Volga.

Pendant plusieurs jours, le mercure a descendu jusqu'à 40 en-dessous de zéro. C'est la plus forte vague de froid qui ait jamais sévi dans cette région. Les bestiaux meurent par milliers.

Le centenaire du premier chemin de fer français

Paris — C'est Saint-Etienne qui a eu la gloire de voir construire le premier chemin de fer français. En effet, l'ordonnance de concession pour un chemin de fer allant de Saint-Etienne à Andrézieux fut signée en février 1823, et la ligne fut livrée à la circulation en 1827.

En accord avec la municipalité de Saint-Etienne, l'Union des inventeurs de la Loire vient de décider de célébrer par de grandes fêtes ce centenaire.

La clientèle de "Babylone"

Paris — Les étrangers qui viennent s'amuser à Paris sont portés à prendre pour des Français, dans les lieux de divertissement, tous les gens qui ont l'air d'y être chez eux. Précisément, chacun d'eux tenant à se donner cette allure dégagée, il s'ensuite que tous les ouvriers vidangeurs américains et les rabouteux britanniques, venus faire les grands seigneurs à Paris à coups de dollars et de livres sterling, se figuraient être au milieu de Parisiens, alors qu'ils n'avaient en face d'eux que des fêtards internationaux.

Or, c'est le "Temps" qui en fait la remarque, il règne en ce moment, dans le monde où l'on s'amuse, un terrible désarroi.

"Les "boites" de plaisir, celles où l'on faisait la fête avec la prodigalité la plus agressive et la plus scandaleuse, s'effondrent les unes après les autres. Il y a dans les restaurant de nuit, en particulier, certaines faillites retentissantes exceptionnellement symboliques. Interrogez les tenanciers de ces établissements, ils vous répondront sans hésiter que le départ des étrangers est la seule cause de leur déconfiture."

Ce qui se passe aujourd'hui ne démontre-t-il pas que les témoins des prétendus débordements de Paris en étaient en réalité les principaux acteurs?

La démonstration est faite depuis longtemps pour nous, elle ne le sera pas pour l'étranger, peu désireux de savoir la vérité sur la ville laborieuse qu'il s'est habitué à appeler la Babylone moderne.

Maximilien Harden préconise une nouvelle Triplice: France, Allemagne, Italie

Vienne — Maximilien Harden, le fameux polémiste allemand, vient de faire paraître, dans un journal viennois, un article dans lequel il met particulièrement en valeur l'importance que l'Italie a prise en Europe, et les intérêts très grands et directs que celle-ci a dans la Méditerranée.

Harden ne croit pas que la France et l'Italie puissent s'accorder seules; pour lui, la meilleure solution consiste dans une nouvelle Triplice: France-Italie-Allemagne, qui ne serait pas dirigée contre l'Angleterre, mais qui n'aurait qu'un but: la défense des intérêts communs.





La production livresque toujours grandissante en Allemagne

Berlin — Dans l'ensemble, l'Allemagne, en ce qui concerne la production des livres, prend de loin la première place devant le Japon, qui dépasse lui-même la Grande-Bretagne avec plus de 13,800 ouvrages en 1924.

"A quoi faut-il attribuer, se demande M. Got dans la "Flandre Libérale", la très grande suprématie de l'Allemagne? Incontestablement, conclut-il, à l'énorme quantité de brochures scientifiques qu'elle édite et aussi à l'innombrable production de ses Universités".

Loin de se ralentir, la production allemande a tendance à s'accélérer.

Education royale

La reine Victoria (1819-1901) enseigna toujours à ses enfants les habitudes les plus simples, et l'on raconte à ce sujet une histoire bien caractéristique, où elle donna une leçon de modestie à la princesse royale, alors âgée de quatorze ans seulement.

La reine passait une revue des troupes, et elle était en voiture avec la jeune princesse, qui semblait enchantée de son importance et des grands saluts que faisaient les officiers tout chamarrés, non seulement à sa mère, mais à elle-même. Elle était très fière de jouer un rôle pareil et elle eut l'idée étrange de laisser tomber son mouchoir à terre afin de voir l'empressement que mettraient tous ces brillants officiers à se précipiter pour le ramasser et le rendre à la princesse royale.

En effet, le mouchoir tomba; mais la reine avait deviné ce qui se passait dans l'esprit de sa fille, et au moment où plusieurs officiers descendaient de cheval pour ramasser le mouchoir, la reine leur dit avec calme:

— Non, Messieurs, c'est inutile, laissez-le là où il est, je le désire ainsi.

Et, se tournant vers sa fille:

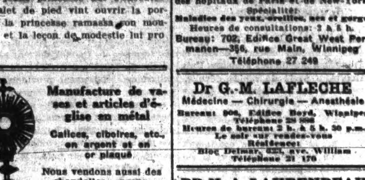
— Descends de voiture et ramasse toi-même ton mouchoir.

— Mais, maman?... risque timidement la princesse qui devient rouge de honte.

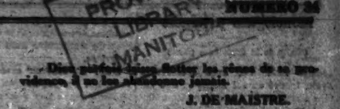
— Allons, immédiatement, reprend la reine avec le même calme.

La jeune princesse dut s'exécuter un valet de pied vint ouvrir la portière, la princesse ramassa son mouchoir et la leçon de modestie lui profita.





VOLUME XIV. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 26 JANVIER 1927 — NUMERO 34



Allons toujours notre petit pas; pourvu que nous ayons l'affection bonne et bien résolue, nous ne pouvons que bien aller.
SAINT FRANCOIS DE SALES.

LA LIBERTÉ

Dieu parfois laisse flotter les rênes de sa providence, il ne les abandonne jamais.
J. DE MAISTRE.

CULTIVONS MIEUX

(Deuxième article)

Il doit être admis — c'est au moins admis par les bons cultivateurs — qu'une culture sale ne paye pas. Malheureusement, les terres sont sales dans plus d'une de nos paroisses; ce n'est pas plus rassurant pour le bien-être des gens que pour le succès des causes nationales.

Les comparaisons sont souvent odieuses, mais crèvent parfois les yeux. Nous devons avouer qu'en matière de culture propre, la comparaison n'est pas à notre avantage. Il ne devrait pas en être ainsi, si nous voulons tenir notre bout dans la lutte pour l'emprise du sol et la survivance.

Comment tenir les terres propres?

Par le labour d'été, répondent un bon nombre. Nous terminions notre dernier article en disant que ce n'est plus ce que pensent les bons cultivateurs. Ce labour coûte très cher, il stimule la terre, mais ne lui donne aucun élément de fécondité.

Par quoi le remplacer?

Par une bonne rotation. Une bonne rotation tient la terre propre et fertile, ne présente pas l'inconvénient de laisser la terre improductive pendant une année et multiplie les sources de revenus. Mais une bonne rotation suppose un troupeau, et plusieurs n'en veulent pas.

Ne discutons pas leurs goûts pour le moment; laissons à chacun ses préférences, ses préjugés et même ses erreurs. Plusieurs ne veulent, en fait de bêtes, que les chevaux nécessaires aux travaux des champs; d'autres tolèrent une vache attachée au poteau. Elle mange ce qu'elle peut attraper dans l'espace que lui laisse la corde qui la lie; c'est une vache à thé plutôt qu'une vache à lait.

Comment les cultivateurs de cette catégorie procéderont-ils pour tenir leurs terres propres?

Nous venons de dire que le labour d'été, tel que pratiqué jusqu'ici, coûte trop cher. Puisqu'ils ne veulent pas adopter la vraie méthode de culture qui est la rotation, nous leur conseillons de remplacer le labour d'été par un labour fait au temps de la moisson.

Il y a une couple d'années, le *Grain Growers' Guide*, de Winnipeg, a traité cette question en un article fort bien fait. L'auteur de l'article, cultivateur de la région de Portage la Prairie, a rendu compte d'expériences faites par lui et par plusieurs de ses voisins. Le labour fait à cette époque a été, dit-il, le salut des cultivateurs de cette partie de la province. Ils perdaient courage dans la lutte contre le chardon jaune, par le labour d'été ordinaire, et étaient à la veille de quitter leurs terres. On fait marcher ensemble la moissonneuse et les charrues; les *quintaux* sont faits sur les guérets.

La méthode a beaucoup d'avantages et quelques inconvénients. On prétend que c'est l'unique moyen de combattre le chardon jaune avec succès, sans dépenses ruineuses. Un seul labour, fait à cette époque de l'année, vaut mieux, disent-ils, pour détruire le chardon jaune, que quatre ou cinq cultures faites sur tout le cours de l'été. De plus, par cette méthode, la terre n'est pas laissée improductive pendant une année. Autre avantage: du même coup l'on détruit une certaine quantité de folle avoine et d'autres mauvaises graines. La poussée de mauvaises herbes des beaux jours de la fin d'août et de septembre est détruite par la gelée d'automne. Voilà pour les avantages.

Il y a deux inconvénients. D'abord il faut être fortement outillé pour faire ce travail à cette époque; c'est le temps des grands travaux. Premier inconvénient qui fait croire ce labour pratiquement impossible au grand nombre. Second inconvénient: il ne donne à la terre aucun élément de fécondité, il ne fait que la nettoyer. Sur une terre neuve, ce procédé peut être assez longtemps utilisé sans grand inconvénient; mais sur les terres qui ont déjà poussé une quarantaine de récoltes de grain, il est insuffisant, il faut quelque chose de plus. Ce sera le sujet de notre prochain et dernier article.

PERTINAX

Le Canada est-il surtout agricole?

Malgré les progrès étonnants de l'industrie en ces dernières années, le Canada reste encore un pays surtout agricole. Les statistiques annuelles constatent en effet que les produits de la terre constituent, en volume et en valeur, la grosse part de sa production et l'élément principal de son commerce d'exportation. L'agriculture occupe une place tellement importante dans notre organisation économique que la prospérité du pays en dépend et fluctue d'année en année, suivant les résultats plus ou moins heureux de la moisson. La reprise générale des affaires à laquelle nous assistons avec tant de plaisir à l'heure actuelle est due en grande partie, ainsi qu'on l'a souvent remarqué, à l'abondance de la récolte de l'année dernière. Que celle de 1926 soit aussi favorable et le pays continuera dans la voie de la prospérité; en revanche, qu'elle soit médiocre, et nous déplorerons une régression, du moins un ralentissement de nos progrès. On peut donc dire avec vérité que notre organisation économique tout entière repose sur la terre, sur la culture du sol. Il en sera d'ailleurs longtemps ainsi: le volume énorme de notre production agricole, de notre production de blé en particulier, a fait surnommer le Canada le grenier de l'Empire. D'autre part, l'immense aire cultivable non encore exploitée promet pour l'avenir un rendement sans cesse croissant. Les vieilles provinces s'acheminent lentement vers la culture intensive. Pour longtemps encore, l'Ouest pratiquera la culture extensive.

La "Rente", Montréal.

La culture du blé dans Ontario-Nord

D'après un rapport reçu par M. W.-P. Black, directeur de la colonisation, etc., au chemin de fer National du Canada, la région argileuse du nord d'Ontario et de Québec se prête très bien à la culture profitable du blé.

Après la récolte de 1925 le service de colonisation et de ressources naturelles du C.N.R. distribua des échantillons de blé Marquis dans diverses régions du Canada, des Etats-Unis et d'Europe afin de faire connaître les mérites de ce blé.

C'est sur les échantillons envoyés à la ferme expérimentale du Dominion, à Kapuskasing, Ont., que M. Smith Ballantyne, surintendant de la ferme, a fait rapport que le blé récolté pesait 62 livres et demie au boisseau et rapportait 34.4 boisseaux à l'acre.

On constate une augmentation considérable dans la quantité de blé semé le long de la voie du Canadien National à l'est et à l'ouest de Cochrane.

"L'autre vie" est la nécessité la plus essentielle de la vie présente. — E. Lamy.

La "Liberté" est en vente dans les deux gares de chemins de fer, à Winnipeg. Demandez-la quand vous voyagez.

TRIBUNE LIBRE

Notre manque d'organisation en colonisation et rapatriement

Monsieur le Directeur,

La question d'immigration, de colonisation, de rapatriement est à la base même de notre survivance nationale, tout le monde l'admet. En pratique, toutes les nationalités, à l'exception des Canadiens français et des [illegible], ont leur organisation d'immigration dont le but est de faire venir de leurs nationaux, de les recevoir, de les placer par groupements, de les aider moralement et financièrement.

L'"Orange Sentinel" déplorait que la "British Welcome League" n'ait pas [illegible] dans toutes les villes de quelque importance du Canada. Et l'on se demande où telle ligue n'en a pas!

La "Scottish Immigration" a ses missionnaires, ses agents de recrutement grassement payés, et par le gouvernement et par les sociétés en charge, et l'on amène des contingents entiers d'Hébridiens, que l'on place en arrivant sur des "ready made farms", sur des fermes toutes prêtes, bâties en culture, fournies d'instruments aratoires et de bétail.

Les Mennonites ne vendent jamais une seule terre à un étranger avant d'avoir attendu un autre Mennonite venu du pays natal ou d'ailleurs pour le remplacer. A son arrivée, ses compatriotes le prennent à la gare, et le lendemain il est placé "chez lui".

Les Allemands, de même, ont un missionnaire de colonisation qui s'occupe de leur groupement, de leurs intérêts spirituels et temporels, ainsi que de leur recrutement au pays et au dehors.

[illegible]

C'est cette organisation indépendante, pratique, effective, sur place, que nous n'avons pas, qui nous a manqué depuis le commencement et que nous voudrions et devrions susciter, faire naître, pendant qu'il en est encore temps.

Espérons que l'on viendra bientôt, le plus tôt possible, à comprendre et à réaliser que "si l'organisation est nécessaire aux étrangers qui viennent se protéger en ce pays comme partout ailleurs, elle n'est pas moins nécessaire aux premiers tenants du sol, s'ils ne veulent pas continuer de se faire damer le pion par les autres, derniers venus, arrivés en "survivants", après que la table fut mise, mais soutenus par une organisation qui voyait à leurs intérêts nationaux.

C'est pourquoi il faudrait ici, dans l'Ouest, des organisations complètes pour recevoir les colons de langue française, des bureaux de renseignements et de placement dans les différentes villes ou centres de distribution, comme Edmonton, Régina, Saskatoon, et surtout Winnipeg, la porte d'entrée de l'Ouest, le centre du pays, le poste de "transit" nécessaire entre l'Est et l'Ouest.

"Commençons d'abord par garder et établir les nôtres dans notre pays": ce sera le sujet du prochain article.

VOYAGEUR.

A chacun son chez-soi

De tous les côtés on entend des plaintes sur la cherté des loyers et du peu que l'on reçoit en échange de son argent.

Je n'ai pas la prétention d'être un chevalier du savoir, mais j'ai celle d'être un architecte d'expérience ayant fait ses preuves et n'ayant qu'un objet en vue, qui est celui d'apporter, si possible, sa pierre pour aider à la construction d'une idée qui peut-être trouvera l'écho qu'elle me paraît mériter [illegible]

[illegible]

... concerne les immeubles existants, il est plus avantageux pour les propriétaires de les vendre en détail qu'en bloc, et pour les amateurs d'appartements, moins onéreux de les acquérir que d'en rester locataires.

Je tiens en fait qu'il est paradoxal, quand on a le moyen d'acquérir son appartement, d'en rester locataire toute sa vie et, après avoir, pendant vingt ou trente ans, payé des loyers toujours majorés, de se voir dans ses vieux jours purement et simplement expulsé.

Si vous aviez acheté une fraction de cet immeuble au lieu d'y entrer comme locataire, vous auriez incontestablement doublé votre capital; c'est vous qui auriez profité de la plus-value du sol et de la construction. Il est encore temps d'agir, mais il faut être circonspect; de nombreuses combinaisons sont recommandables, dans le détail desquelles je ne saurais entrer ici. Il faut avant tout de bonnes formules à la base des conventions et à cette seule condition nul danger, nulle complication n'est à craindre.

D'après ce mode de propriété, chacun est propriétaire unique, exclusif de son appartement, de son étage et ses droits sur sa chose sont aussi complets, presqu'aussi absolus que ceux du propriétaire unique sur sa maison.

Sans doute certaines portions de l'immeuble, le sol, les gros murs, le vestibule d'entrée, la cour, l'escalier, l'ascenseur, le chauffage, le toit sont indivis entre les propriétaires, mais cette indivision est l'accessoire et elle ne présente pas plus de complication, pas plus de difficulté, que n'en soulève la mitoyenneté du mur séparatif de deux immeubles ou celle d'une cour.

De plus, l'ordre, le maintien en bon état de l'immeuble dans son ensemble, est beaucoup plus certain avec ce genre de construction parce que chacun [illegible]

[illegible]

A chacun son chez-soi!
Emile DELAY, E.D.P., R.A.I.C.
[illegible] Western Trust Building,
Régina, Sask.

Le Séminaire canadien des Missions étrangères

[illegible]

Carnet d'un Outaouais

MONOLOGUES PATERNELS

II

Avant de quitter l'église pour retourner à la station, je voudrais attirer ton attention sur un détail qui t'intéressera davantage dans quelques années: c'est la pureté de dessin, la beauté native d'un certain nombre des jeunes femmes et jeunes filles que nous voyons dans ce village. Des traits délicats et réguliers, éclairés d'yeux vifs et clairs formant des visages féminins pleins d'une grâce naïve et honnête, le type breton, en un mot, tel que je l'ai retrouvé à Nantes par exemple. Il y a comme cela dans le "royaume du Saguenay" tout un type de beauté féminine apparaissant çà et là dans la foule comme des îlots dans un lac; et je trouve très curieuse la conservation de ces beaux types ethniques à pareille distance de leur lieu d'origine. Plantes celtes en terroir canadien et n'ayant rien perdu de leur charme originaire. Quand tu seras devenu grand garçon, il faudra rendre cette justice à tes amies de rencontre et respecter en elles, avec les vertus inculquées par leurs mères, celles aussi qu'elles doivent, sans le savoir, au lointain pays où leurs ancêtres préparèrent dans la foi des générations destinées à servir Dieu sous d'autres climats. Ce n'est pas seulement en bloc que nous avons duré en Canada, mais individuellement aussi, et continuant de ressembler de l'âme et du visage à ceux qui vinrent les premiers en traversant courageusement les mers. Nous sommes d'une race, nous Canadiens, qui n'a pas le droit de manquer de courage et de reculer jamais devant l'obstacle ou la difficulté. Chacun de nos ancêtres, y compris les plus humbles, ceux que l'histoire ne nomme pas un par un, nous a imposé par sa bravoure devant le froid, la faim et le Sauvage l'obligation sacrée de rester dignes de leur valeur et de n'abandonner jamais les tâches que Dieu nous donne avant qu'elles ne soient fidèlement accomplies.

Monte à présent dans la carriole couverte et baisse ta tuque sur tes yeux, je protégerai le reste avec la couverture à longs poils; le froid qu'il fait ici, même quand l'hiver est "doux", étonne tes habitudes de citadin; il est cependant plus sain que le temps nuageux de là-bas, mauvais aux voies respiratoires. Tu vas guérir ici ton rhume d'Ottawa, à force de grand soleil et de neige éblouissante. A ton âge je croyais que l'hiver est uniforme par l'univers entier; j'ai changé d'idée un jour, en traversant le "Gulf Stream".

Mais voici la station, où le train nous attend pour courir au long du lac, que tu peux voir enfin. J'ai écrit jadis qu'il est grandiose en été, et que l'hiver il est blanc, en soulignant fortement l'adjectif. Il n'y a rien de plus blanc qu'une mer intérieure étendue à perte de vue et recouverte de trois pieds de neige étincelante. Tu vois cependant deux îles à bonne distance; l'hiver, c'est l'habitacle des lièvres, et l'été celui des maringouins; on n'a pas pu encore les coloniser autrement. Il est vrai que naguère Horace Dumais, arpenteur, géomètre, agriculteur et homme de lettres immortalisé par son ami Arthur Buies, y élevait, sur l'île Sainte-Hélène que tu vois tout au large, des paons multicolores et des lapins géants; mais c'est là une autre histoire que tu as le temps d'apprendre.

Remarque seulement que le train court tout au bord du rivage et que les eaux baigneraient presque la voie si nous étions en été. Elles sont plus hautes qu'à l'ordinaire, à cause du barrage de la Grande-Décharge par les Américains dont tu as entendu parler. Ils sont devenus tellement riches que leur or s'étend peu à peu sur tout le continent, et quelquefois trop vite. Nous du Lac Saint-Jean qui avons rêvé pendant vingt-cinq ans de les intéresser à nos grands "pouvoirs d'eau", nous commençons à trouver qu'ils s'y intéressent trop. En barrant les eaux du lac pour le remplir jusqu'aux bords, afin qu'il fournisse de l'énergie électrique durant tout l'hiver, ils l'ont fait déborder sur les propriétés privées, menaçant des paroisses entières, des institutions, des maisons, des fermes surtout, qui sont la base de notre vie économique. Grave danger et menace inquiétante. Nous voulions bien de l'industrie, mais pas au détriment de l'agriculture. Aussi les plaintes sont-elles aiguës. Je crois bien que les Américains en sont tout surpris eux-mêmes. Esprits prosaïques et primaires, ils pensaient qu'on règle tout avec un carnet de chèques, tel l'Anglais légendaire qui avait tué un domestique d'hôtel d'un coup de pistolet et qui répondait froidement aux cris de l'hôtelier: "Eh bien! chargez-le sur mon compte et cessez de me déranger". Les "Yankees" de la Décharge ne veulent tuer, ni même contrarier personne, mais ils ne voient que les dollars en toute chose.

— Votre terre est inondée, nous allons vous la payer.

— Comment, me la payer! Mais je ne voulais pas m'en défaire. Ni à vous ni à d'autres! Mon père est venu ici il y a trente ans, fort de ses bras, de sa foi en Dieu, et de sa compagne, frugale et fidèle. Je suis né sur ce sol et j'ai grandi au son de la cloche modeste de l'église; mes enfants recommencent le travail nourricier et mon âme se dilate chaque jour à la vue des générations qui montent, dans ce pays merveilleux où tout parle à mon coeur. Mes voisins me connaissent et nous nous entr'aidons, tandis que nos enfants ébauchent de chastes projets d'avenir. Nous étions à édifier dans cette vallée paisible un pays riche de la richesse la plus noble et la plus assurée, celle qui naît de la collaboration intime de Dieu et de l'homme, de la nature maternelle et du labeur incessant et allègre. Au lieu de cela que nous proposez-vous, avec vos dynamos? D'accepter une somme, même plus grande que de raison, et de m'en aller vivoter dans vos villes, avec des enfants désemparés, déracinés, et que deviendront-ils? Et que faites-vous de cette paroisse, qui nous est chère comme la France à Henri IV? Saignée d'un groupe de ses familles-maîtresses, elle ne sera jamais la même et vous l'avez défigurée en même temps qu'affaiblie peut-être mortellement. Dans la sobre beauté du climat canadien, nous avions édifié une oeuvre de force, d'ordre social et de bonheur exemplaire au reste de l'univers; que venez-vous nous parler de chèque et de dédommagement pécuniaire? C'est ajouter l'injure à l'offence, même involontaire. Comprenez mieux l'âme de nos pays et conformez-y davantage vos conceptions simplistes, car vous le regretteriez vous-mêmes plus tard, ayant appris à nous mieux connaître et quelle rare valeur humaine vous aviez entrepris de déloger, en lui tendant dédaigneusement un chèque arraché à votre carnet à souches. Ce n'est pas après ces souches-là que nos pères se sont acharnés jadis, sous le couteau de l'Iroquois.

Je ne sais pas, mon petit, si les hommes riches du Sud comprendront ce langage, qui leur est tenu par la conscience autant que par les interprètes de notre peuple et de notre destin. Ce ne sont pas des barbares, ce sont simplement des étrangers, gonflés de leur richesse et qui ne savaient pas qu'elle n'est pas tout. Il faudra qu'ils l'apprennent, car le droit est pour nous et finit toujours par triompher. Ces étrangers se donneront la peine de rechercher des moyens termes, et comment ils pourraient assurer le succès de leur entreprise en se pressant moins. Le Lac Saint-Jean est un grand seigneur qui n'en est pas à quelques milliers de kilowatts près, il a des tributaires méritant le nom de fleuves, qui n'attendent qu'un signe pour se gonfler eux-mêmes et créer des forces électriques indépendantes de la grande nappe d'eau, ramenée facilement à de plus raisonnables proportions. Simple question de bon sens et d'industrie bien comprise; ne doutons pas qu'on n'arrive à de satisfaisantes solutions de ce qui n'est en somme qu'un malentendu entre races: la race des clochers et des berceaux contre la race des dynamos et des dollars. Toutes deux grandes et fortes, assez en tout cas pour qu'un conflit, un "Clash" formel, puisse durer pendant plusieurs générations si l'une des deux essayait de violenter l'autre, née plus fière encore. Nos pères spirituels, y compris les religieux de toute robe établis autour du grand lac, élèvent leurs mains vers le ciel avec nous, priant pour la paix, qui est le don de Dieu; ne doutons pas qu'ils nous l'obtiennent au moment choisi.

Mais on crie "Roberval", et te voilà rendu au terme du voyage. Te demandes-tu comment il se fait qu'un lieu si éloigné t'accueille comme chez vous? C'est que le Seigneur travaille sur plus d'une génération à la fois, et que pour que tu viennes ici à coup sûr, il a fallu que mon père un jour y fût poussé par un secret dessein providentiel. "Ah! quelle beauté! s'écria-t-il à Chambord en apercevant la nappe bleue du lac clapotant au soleil d'été. Et du coup sa résolution fut prise de "venir mourir sur les bords du lac Saint-Jean", ce qu'il a fait en effet, une après-midi de juillet, après une carrière honorable et pleine de labeurs dont le souvenir ne s'éteint pas encore.

Je me suis dit souvent que la colonisation d'un pays nouveau doit être l'une des oeuvres les plus chères au coeur du Maître de la vie, et qu'il s'y

(Suite à la quatrième page)

Monologues paternels

(Suite de la troisième page)

adonne Lui-même, avec délectation. Ayant trouvé un sol fertile et une nature souriante et forte, il y attire d'abord quelques rudes jeunes hommes, bûcherons courageux, qui [illegible] le terrain, l'apprécient et s'y attachent, après quoi ils reviennent, au besoin en déguisant leur projet, qui s'appuie sur l'avenir. Ainsi des Vingt-et-un de la Grande-Baie, et du curé Hébert, de Kamouraska, fondateur providentiel. A ce stage, les choses commencent d'aller plus vite. L'attraction commence à s'exercer sur des coeurs qui ne se connaissent pas encore, et qui pourtant vivront ensemble avant d'être unis au champ des morts, laissant cependant des descendants qui continueront de fraterniser dans le travail et la prière.

C'est un curieux assemblage, souvent, que ces populations formées d'éléments venus des points les plus divers de notre grand pays français. Comme l'aimant attire la limaille, le lac Saint-Jean a attiré sur ses bords fertiles et beaux des familles venues des quatre points cardinaux du continent. Jamais riches mais toujours chrétiennes et courageuses, et c'est miracle de voir la diversité qui en résultait à mesure. Chaque voisin était intéressant pour son voisin, et pouvait lui apprendre quelque chose, d'où moins d'ennui et de monotonie. Moins de routine aussi, et jamais peuple ne fut plus prêt à s'adapter à tous les progrès, à toutes les améliorations, et de là la prompte utilisation de son industrie laitière, nulle part ailleurs plus développée dès le début. Les familles s'habituaient peu à peu à leur paroisse respective, à leur terre, à leur voisinage, les caractères s'affirmaient ou se modifiaient selon l'influence du milieu, le degré de succès ou de difficulté, les réactions de groupes ou de climat. De véritables dynasties familiales, si je puis dire, se créaient ainsi et s'affermissaient dans l'ensemble comme un rocher dans les eaux, ou un cyprès entouré de sapins.

Encore une fois, le Créateur doit se pencher avec un sourire particulier sur les agglomérations qu'il a faites et qui se développent selon ses prévisions attendries. Familles qui grandissent, enfants qui poussent, deviennent adultes, se regardent avec plus d'attention et s'épousent un jour inclinés à l'autel. Perpétuant les marques distinctives des premiers arrivés et fortifiant encore ce qu'ils avaient de plus utile à la communauté, leurs bras robustes ou leur belle droiture, reconnaissable encore chez ceux qui leur succèdent. Fiers de leur place au soleil et de leur banc à l'église, modèles pour les jeunes et prêts à leur céder la place au jour marqué par l'Eternel; laissant leur souvenir comme un sillon dans la glèbe enrichie de froment. Semblables et divers, ayant entendu l'appel que Dieu fait passer par le sol, les feuilles et les eaux et ennobli le monde alors qu'ils l'occupaient ainsi qu'ensuite de leur départ empreint de dignité.

La leçon est grande, mon petit garçon du travail divin accompli sous nos yeux, mais non pas sans nos sueurs, avec l'aide d'En-Haut, mais non pas sans nos bras, car le Seigneur nous aime au point de travailler avec nous et de ne vouloir point s'en séparer, dans l'heure et le malheur, et nous aimant d'un coeur clairvoyant et plein de miséricorde; je veux dire aimant une population plus qu'elle ne s'aime elle-même parce que la connaissant mieux et sachant mieux les vertus cachées ou publiques qu'elle recèle. Oui, c'est vraiment collaborer avec Dieu que d'ouvrir une région nouvelle à la colonisation, d'y bâtir des sanctuaires au milieu des blés nourriciers et de faire entendre les chants liturgiques dans les champs et sur les eaux où le pas des sauvages ou leurs canots légers animaient seuls jadis le désert attristé. Ainsi de Champlain traversant le premier le pays des Outaouais, ainsi des religieux héroïques qui vinrent ici avant tout autre instaurer le crucifix: Dequen le découvreur et tant d'autres ensuite, qui virent le grand lac servir de réunion annuelle aux "Pikouagamiens" venus de Tadoussac et de l'Hudson qui est au nord, échanger des pelleteries.

Epoque lointaine mais relativement proche, et dont l'enseignement est de n'oublier pas les sacrifices accomplis avant nous par ceux qui nous ont tracé la voie. La tienne s'ouvre, petit garçon, je ne doute pas que tu la parcoures aussi en bon chrétien et en bon Canadien.

Ernest BILODEAU.

Après 10 ans d'asthme, le Remède pour l'Asthme du Dr J.-D. Kellogg s'est révélé le seul efficace pour un malade qui l'a employé, et ceci n'est qu'un cas entre beaucoup d'autres. Nul doute qu'il est maintenant devenu le seul remède reconnu sur le marché. Il a conquis sa renommée en ne manquant jamais son effet. Il la conquiert encore aujourd'hui comme il l'a fait par le passé. C'est le plus grand spécifique pour l'asthme à la portée de l'humanité souffrante.

Échos du voyage de la SURVIVANCE FRANÇAISE dans la province de Québec

(Photos gracieusement fournies par le C.N.R.)

Groupe de "Survivants" à Ottawa.

Sur le "Pont des Chapelets" au Cap-de-la-Madeleine.

Au Palais Législatif de Québec.

M. J.-A. RIOUX, représentant officiel de l'Alberta.

Un groupe de voyageurs de la "Survivance" à Saint-Jean.

A la cathédrale de Nicolet.

Au Cap-de-la-Madeleine

En route pour Québec.

Au Séminaire de Nicolet.

A NICOLET — Le groupe des "Survivants" retournent à leur convoi, escortés par les élèves du Séminaire.

De gauche à droite: M. Henri Lacerte, prés. de l'Ass. d'E. du Manitoba, M. R. Denis, prés. de l'A.C.F.C. de Saskatchewan, et M. Geo. Bugnet, rédacteur en chef de l'"Union" d'Edmonton.

Trois des représentants du C.N.R. De gauche à droite: M. H.-E. BRUYÈRE, le R. P. BOYER, o.m.i., de Winnipeg et M. Alp. BRAZEAU, de Winnipeg, directeur du convoi spécial.

Au départ de Nicolet. M. H. Lacerte, directeur du voyage, salue une dernière fois M. le Supérieur du Séminaire.

Page Féminine

Sympathies et réflexions

La terrible hécatombe du "Laurier Palace" a fait aux coeurs de plus de soixante-dix mères une blessure qui ne se cicatrisera pas de longtemps. Que ces pauvres malheureuses fussent coupables ou non, en consentant l'assistance habituelle de leurs enfants au cinéma, qu'importe! Nous n'avons pas mission de les juger.

Ici, notre voix s'unit simplement à tant d'autres pour leur assurer notre vive et entière sympathie.

Si la terrible nouvelle a consterné tout le monde, où est la mère qui n'aura frémi jusqu'au plus intime de son être?

La première autorité ecclésiastique de Montréal a su mêler à ses paroles de réconfort les paternels et sages conseils qu'un aussi tragique événement devrait si justement inspirer.

Laissant donc aux autres le soin de débattre les questions d'ordre matériel, nous y verrons, nous, parents chrétiens, mères de famille surtout, l'occasion — providentielle, je dirais — d'un bon examen de conscience, et saurons — espérons-le — tirer profit de la leçon qui fut, mon Dieu, d'une bien cruelle éloquence.

Nous sommes mamans! Nous pénétrons-nous bien de la valeur de ce mot qui signifie pour l'enfant: amour, tendresse, confiance et sécurité; pour nous, bonté, fermeté, douceur, dévouement, protection? Il faut bien l'avouer, l'esprit de sacrifice le cède, de nos jours, trop facilement à l'esprit mondain. Les sources de plaisir, même légitimes en soi, jaillissent trop abondamment sous nos pas, et si nous ne veillons pas, nous entraineront bientôt dans le courant et nous mèneront à la négligence de nos devoirs.

L'enfance est absorbante, fatigante, énervante, c'est vrai; aussi est-il permis, recommandé même à la pauvre maman de s'y soustraire en temps opportun, et sans préjudice au bien-être moral et physique de sa famille.

Si, comme on l'assure, on conduit au cinéma des petits de cinq ou six ans, leur enjoignant d'y rester jusqu'à ce qu'on revienne les y chercher, afin de pouvoir aller, soi-même, librement jouer aux cartes ou se rendre à un autre spectacle, n'est-ce pas renversant? Je me demande comment une femme peut jouir franchement, après cela, de son après-midi.

Faut-il qu'elle réfléchisse peu pour ne pas se rendre compte que son enfant est à peu près dans l'endroit le plus redoutable qui soit, et ne pas pressentir le résultat d'un pareil risque. Que ne se méfie-t-elle, aussi, des réflexions du bonhomme qui grandit! Ainsi privé presque chaque jour de la compagnie de sa mère, il parviendra à s'en détacher, puis, à l'école qu'il fréquente — malsaine pour le corps et l'âme à la fois — il apprendra à lui manquer de respect, à la tromper, enfin, d'étape en étape, à la juger. Et qu'il est à craindre ce jugement d'un fils, d'une fille, porté sur ses parents!

Comment peut-on, sous de viles prétextes, s'éloigner de ses enfants, fuir leurs jeux bruyants, leurs petites chicanes? C'est du même coup se dérober à leurs caresses, à leurs puériles confidences, et à l'éducation si captivante de leurs belles petites âmes! Si tôt — la vie est courte — ils devront quitter le foyer, se passer de nous! N'anticipons pas, de grâce, la séparation! Courageusement, patiemment, amoureusement, attelons-nous à notre tâche quotidienne, si féconde en compensations, et puissions-nous nous dire, chaque soir, à l'heure où le sommeil clot les beaux yeux de nos petits: "Je suis harassée, mais la paix m'inonde, car il me semble avoir aujourd'hui accompli, envers eux, tout mon devoir."

Une maman! C'est si beau, si grand, une parfaite maman! Je me rappelle la mienne avec fierté et gratitude. Comme je chercherais en vain le souvenir d'un exemple même équivoque dans sa vie! Au contraire, ses vertus d'épouse et de mère m'engagent sans cesse à la prendre pour modèle, et motivent l'immense contentement intérieur que j'éprouve en y pensant.

Cet hommage rendu à ma mère a jailli spontanément sous ma plume. Que ce témoignage d'admiration s'étende à toutes les vraies mamans et que nous, leurs filles, sachions dignement suivre leurs traces! En définitive, une femme de coeur saura régler sa conduite de façon à s'attirer la vénération de ses enfants, car elle sait que la noblesse de son rôle s'accroitra en raison des efforts qu'elle aura faits pour atteindre la perfection dans l'accomplissement de ce rôle, et cet objectif justifiera les nombreuses bénédictions dont sa tête blanche se verra couronnée.

JACQUELINE des ERABLES.

LE LAIT POUR LES INVALIDES

Si la question du régime est très importante pour les personnes en bonne santé, elle l'est encore beaucoup plus pour les malades et les convalescents. La quantité de nourriture, la forme sous laquelle cette nourriture est servie, jouent un très grand rôle dans le rétablissement des forces du patient.

Le lait a une valeur inestimable pour les malades. En général c'est l'aliment principal. On peut toujours ou presque toujours se procurer du lait. Il ne coûte pas cher, il est nourrissant, facile à digérer et comme il peut s'apprêter d'un grand nombre de manières, les patients ne s'en fatiguent pas.

Lorsque le médecin ne permet qu'un régime liquide, le lait doit être l'aliment principal, servi en nature ou sous forme de gruau mince, de soupes claires, de lait aux oeufs, de fromage et de crème gelée et de crème à la glace. Ces trois dernières formes plaisent souvent beaucoup à l'appétit capricieux du malade, surtout si c'est un enfant. Le lait de beurre, le koumiss et le lait peptonisé ont souvent, dans certains cas, une valeur spéciale.

Si le médecin permet un régime plus varié, on peut ajouter d'autres aliments, mais le lait doit toujours occuper la place principale. La guérison de la tuberculose et de beaucoup d'autres maladies est grandement facilitée par l'emploi d'une quantité généreuse de lait riche et pur et d'oeufs.

A l'exception du fromage, le lait et le laitage sont les aliments les plus importants dans le régime d'un invalide. En préparant la nourriture d'une invalide, rappelez-vous que la nourriture bien préparée et servie sous une forme attrayante aide beaucoup au rétablissement des forces.

"Le régime alimentaire bien connu d'une pinte de lait par jour et par enfant, qui a été amplement justifiée par des résultats pratiques, est confirmé à plusieurs points de vue par les progrès que nous avons faits récemment dans notre connaissance de la chimie de la nutrition." — Professeur Sherman, Université de la Colombie.

La mère qui fait entrer du lait entier dans le régime alimentaire des enfants qui grandissent, ou le fabricant de produits laitiers qui fait du lait écrémé, du lait de beurre ou du fromage sains et salubres pour la consommation humaine, aident dans une très grande mesure à faire les enfants plus forts et éloignent les dangers de la nutrition imparfaite chez les enfants des villes." — Wisconsin Agricultural Experiment Station, bulletin 291.

H.-G. CAMPBELL.

Ces pauvres femmes!

Elles ne peuvent bouger beaucoup sans qu'on ne discute leur conduite, leurs façons de mine, leurs dires et quoi encore?

Jugez-en par vous-mêmes.

Si une femme est aimable, on dit qu'elle est coquette.

Si elle est réservée, on dit que c'est une sainte Nitouche.

Si elle cherche un peu de distraction en dehors de sa famille, on dira qu'elle néglige ses enfants.

Si elle est jolie, on dira: C'est vrai, mais elle le sait trop.

Si elle est très intelligente, on dira: C'est dommage qu'elle ne soit pas plus jolie.

Si on vante sa beauté, on dira: C'est malheureux qu'elle s'habille si mal.

Si elle s'habille avec goût, on dira: Elle est dépensière et elle ruine son mari.

Si on loue son visage, on dira que malheureusement, elle n'a pas bonne mine.

Si ses vêtements sont simples et modestes, on dira qu'elle manque de goût.

Si elle parle trop, c'est une bavarde.

Si elle parle peu, c'est une insignifiante.

Si elle est grosse, on dira qu'elle ressemble à une poche d'avoine attachée par le milieu.

Si elle est maigre, on dira qu'elle est comme un manche à balai.

Si elle est gaie, si elle aime la danse et le cinéma, on dira qu'elle flirte.

Avec tous ces "si", n'ont-elles pas matière suffisante pour que leurs oreilles aient des bruissements secrets?

Une centenaire alerte jusqu'à la fin

Le Puy — Mme Catherine Gaillard, doyenne des centenaires de France, est morte dans sa 109me année. Jusqu'à la fin elle chantait, dansait, aimait à prendre un bon repas et à boire du vin. Elle lisait les journaux sans lunettes.

CONSEILS UTILES

Pour la couture

Vous n'avez pas toujours dans la maison une chambre spéciale de couture. Si vous êtes obligée de mettre dans une chambre à coucher votre machine à coudre, et que vous n'ayez point de table assez grande pour tailler, vous pouvez éviter d'être obligée d'aller tailler dans une autre pièce. Gardez dans cette chambre une pièce de toile cirée. Quand vous avez besoin de tailler, étendez-la sur le lit, et sans courir le risque de couper le couvre-pied, vous taillerez aussi à l'aise que sur une table.

Pour disposer la machine à coudre

Il faut mettre la machine à coudre près d'une fenêtre. Mais il est probable que beaucoup de femmes se plaignent que coudre les rend nerveuses et leur donne mal à la tête, parce qu'elles mettent leurs machines à coudre juste en face de la fenêtre. Elles envisagent la lumière toute la journée et se fatiguent. Elles devront donc placer la machine de façon à ce que la lumière leur vienne de gauche.

Pour coudre une dentelle à la main

La coudre d'abord sur un galon que l'on coudra à son tour après le vêtement à garnir. La dentelle sera ainsi plus facile à enlever et à recoudre sur un autre.

Taches de rouille

Frottez-les avec un mélange de savon, d'amidon et de sel et placez ensuite les articles au soleil; au bout d'une heure ou deux les taches auront disparu.

Pour coudre de la dentelle

Pour coudre de la dentelle autour d'un centre de table rond, au lieu de faire des fronces, roulez-la sur elle-même et trempez dans l'eau chaude l'extrémité qui doit être cousue et serrez fortement avec une corde. Quand le tout est sec, la dentelle se coudra facilement tout comme si on avait fait des fronces.

Avec les pommes cuites

Quand vous faites cuire des pommes au four, piquez-les auparavant avec une fourchette et la peau ne se fendra pas à la cuisson.

Les bas de soie

Passez un double ourlet dans vos nouveaux bas de soie, à l'endroit où les mailles de soie commencent; de cette façon vous n'aurez jamais une seule maille qui s'échappera.

Vouloir corriger un homme lorsqu'il est en colère, c'est vouloir mettre une écluse à un torrent débordé. Il faut attendre que les eaux soient basses. — Saint François de Sales.

* * *

Le malheur des gens du monde est de vouloir faire de toute leur vie une distraction, tandis que la récréation ne doit être qu'un moment de repos pour rafraîchir l'esprit. — Eug. de Guérin.

L'EVANGILE

Quatrième dimanche après l'Epiphanie

(S. Matth., VIII, 23-27)

En ce temps-là, Jésus entra dans une barque, accompagné de ses disciples, et tout à coup il s'éleva sur la mer une si violente tempête, que la barque était couverte par les vagues. Jésus cependant dormait. Alors ses disciples s'approchèrent de lui, et le réveillèrent en lui disant: Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. Jésus leur dit: Pourquoi craignez-vous, homme de peu de foi? En même temps il se leva et commanda aux vents et à la mer; il se fit un grand calme. Alors ils furent tous saisis d'étonnement, et ils disaient: Quel est celui-ci, à qui les vents et la mer obéissent?

Calendrier de la semaine

Jeudi 27 janvier — S. Jean Chrysostome.

Vendredi 28 — S. Paulin.

Samedi 29 — S. François de Sales.

Dimanche 30 — Quatrième après l'Epiphanie.

Lundi 31 — S. Pierre Nolasque.

Mardi 1 — S. Ignace.

Mercredi 2 — Purification de la B. Vierge Marie.

Le Coin des Enfants

CAUSERIE

Mes chers petits-enfants,

Jacques est un petit homme de huit ans qui ne souffre pas la moindre contradiction, recherche en tout ses aises et veut en imposer à tout le monde. Ses gestes, son langage, tout en lui dénote l'enfant égoïste et sans gêne. Au jeu, c'est lui qui commande. Un camarade ose-t-il donner des ordres, Jacques s'éloigne, boude: "Je ne joue plus, moi!" Chez lui, le caprice seul guide la volonté, et comme il n'a d'égards pour personne, ses compagnons ont tôt fait de le reléguer à l'écart et de faire le vide autour de lui.

Dans sa famille, notre jeune ami n'est guère plus aimable. Le sert-on le dernier à table, il fond en larmes, tourne le dos: "Je n'ai plus faim!" A tous, il fait subir ses tyranniques désirs, mais si l'on s'avise de lui faire la moindre taquinerie, notre gamin invente les cris et pose au martyr. On n'en finirait plus! C'est mille fois le jour que Jacques affiche ses caprices, impose ses idées, gêne tout le monde et ne se gêne en rien.

Mes chéris, je me demande s'il en est beaucoup parmi vous qui ressemblent à notre ami Jacques. Non, sans doute, car on vous a appris de bonne heure à deviner les désirs de chacun et à vous oublier pour les autres. L'art de se gêner — inconnu aux enfants égoïstes — embellit la vie et fait régner la joie. Celui qui le pratique est affable, complaisant, heureux; ses compagnons l'aiment, ses maîtres l'estiment; tous songent à lui faire plaisir.

Vous voyez comme il est facile de se gêner: il suffit de penser à soi un peu moins qu'on ne pense aux autres. En un mot: aimer son prochain comme soi-même... et il est bien rare qu'on ne soit pas payé de retour.

MERE-GRAND.

LE PETIT ENFANT

Pour le bon Dieu que puis-je faire?
Je suis si petit, si petit!
Voici ce que mon coeur me dit:
J'aimerai bien ma bonne mère,
Je puis l'aimer, quoique petit.
Pour Dieu que puis-je faire encore?
Puisque c'est Dieu qui nous bénit,
Je prierai bien près de mon lit
Ce bon Dieu que ma mère adore:
On peut l'aimer, quoique petit.
Et puis-je faire davantage?
A l'école où l'on me conduit,
Attentif à tout ce qu'on dit,
Je m'efforcerai d'être sage:
On peut l'être, quoique petit.
Et quoi d'autre enfin? Si ma mère
Me réprimande ou m'avertit,
J'y veillerai, quoique petit,
Pour corriger mon caractère,
C'est comme cela qu'on grandit!

L. TOURNIER.

Un conte par semaine

LE MELON

Jacqueline et Françoise suivent, dans le jardin de leur grand'mère, le jardinier qui inspecte les melons.

— En voici un presque mûr, dit-il, je pourrai le cueillir demain; il sera à point.

Lorsque le jardinier est parti, les deux soeurs décident de lui jouer un tour. Elles vont chercher un gros ballon de peau blanche, à côtes, et le badigeonnent de jaune vert. Puis, elles le mettent sous la cloche, à la place du vrai melon qu'elles ont cueilli.

Que faire de ce dernier? Elles le cachent dans le bas de leur armoire.

— Nous le mangerons demain, déclare Jacqueline, puisqu'il sera mûr.

Le lendemain matin, blotties derrière un buisson, elles jouissent de la déconvenue que donne au jardinier la transformation de son melon. Il n'en peut croire ses yeux et, finalement, se dirige vers la maison, emportant la pièce à conviction.

Les deux soeurs sont inquiètes. Si on les soupçonnait? Elles n'osent plus rentrer. Cependant la cloche du déjeuner les appelle à la salle à manger. Au milieu de la table, trône le vrai melon et, à côté, le faux, sur un autre plat.

Grand-père passe ce dernier aux deux soeurs.

— Voici votre part, dit-il sévèrement, j'espère qu'elle sera de votre goût.

Les coupables se demandent ce qui s'est passé. C'est bien simple. La femme de chambre a découvert le fruit au fond de l'armoire, et le jardinier ayant apporté le faux melon, l'aventure a été facilement devinée. Confuses et repentantes, les deux fillettes ont promis de ne plus jouer de tours d'un aussi mauvais goût.

COMPOSITIONS DE CONCOURS

Le Temps des Fêtes

J'ai hâte à Noël et au jour de l'an parce que c'est grande fête pour tous. Il me tarde de voir ce bon petit Jésus couché dans sa crèche. Il tend ses bras comme pour me dire: "Viens à moi, mon petit enfant". Cette invitation est si douce à mon coeur que je voudrais rester tout près de lui des heures entières. Elle paraissent si courtes en sa présence. En le regardant, je sens monter à mes lèvres une prière plus fervente encore et je suis heureuse.

Au jour de l'an, j'aime à conduire les petits cousins à la crèche, voir l'Enfant-Jésus. Cela m'amuse bien de les voir lui faire des joies et essayer de lui donner la main.

J'ai hâte de me voir rendue chez grand-père où tous les parents se rendent. Cette année nous ne pourrons pas aller dîner là, parce qu'il est malade, mais nous irons lui souhaiter une bonne année et une meilleure santé. Ce plaisir nous sera donné en allant dîner chez grand-père Saint-Onge. Nous revenons chez nous dans l'après-midi.

Annette LEMOINE.

Couvent de Sainte-Agathe, Manitoba (grade V).

* * *

Chère Mère-Grand,

Vous ne pourriez vous imaginer avec quel empressement je réponds à l'intéressante question que vous posez à la jeunesse. J'ai tellement de raisons de voir arriver ces deux grandes fêtes que je ne sais par laquelle commencer. Tout de même je crois que commencer en parlant de Jésus serait mieux, car c'est le jour de sa fête.

Que c'est doux cette nuit du 25 décembre d'assister à la messe de minuit et de voir de si belles cérémonies. En regardant le petit Jésus dans sa crèche, je me crois petite bergère à Bethléem, offrant, avec les gros bergers, mon coeur à ce bel enfant.

Ensuite, c'est si amusant lorsque nous revenons chez nous. Maman nous donne un bon repas que nous appelons "réveillon", et c'est très bon, car elle nous donne tout ce qu'il y a de mieux. Le matin, aussitôt que nous nous réveillons, notre première pensée est à Jésus et nous descendons en regardant partout pour trouver l'arbre de Noël. Lorsque nous l'avons enfin trouvé, ce ne sont que des cris de joie qui retentissent dans la maison. Ce serait à qui trouverait ses cadeaux le premier pour les montrer. C'est vraiment amusant.

Nous donnons de petits cadeaux à nos parents, ce qui leur fait plaisir, car ils voient que nous faisons un peu preuve de notre reconnaissance. Nous allons voir les grands-parents et ce sont encore de nouvelles joies, car eux aussi nous font des cadeaux.

Nous passons la semaine à attendre le jour de l'an, mais nous avons tant de choses à faire et à se dire que le temps passe assez vite.

Le jour de l'an, nouvelles joies encore. Quoique nous n'ayons pas de cadeaux, nous sommes tous joyeux de nous souhaiter une bonne année et de présenter nos lettres du jour de l'an à nos parents. Deux ou trois jours après, les classes reprennent. Nous ne sommes pas mécontentes, au contraire. Nous avons toutes hâte de revoir nos dévouées maîtresses ainsi que nos chères compagnes.

Je vous souhaite tout le bonheur possible en ces deux grandes fêtes, chère Mère-Grand.

D'une petite fille respectueuse,

Marie-Paule BERUBE.

Académie Saint-Joseph (grade VII).

* * *

Chère Mère-Grand,

Votre petit Marcel est heureux de vous adresser quelques lignes, car il sait que vous êtes contente lorsque vos petits enfants vous écrivent. Vous êtes bien bonne, chère Mère-Grand, d'inviter ce mois-ci vos petits-enfants à parler des fêtes de Noël et du jour de l'an!

Oui, j'ai bien hâte de voir arriver cette belle fête de Noël. J'irai à la messe de minuit, et là je prierai le petit Enfant-Jésus reposant dans la crèche. Je lui demanderai de conserver toujours papa et maman; de me faire la grâce d'être un enfant docile et de vous conserver toujours parmi vos petits-enfants qui vous aiment tant. De retour à la maison, nous prendrons un réveillon en famille.

Viendra ensuite le jour de l'an, jour que j'aime beaucoup, car il me donne l'occasion de témoigner toute mon affection à mes chers parents, en formant pour eux des souhaits pour la nouvelle année. Je vois arriver avec joie ces beaux jours des vacances.

Ces fêtes joyeuses étant écoulées, je reprendrai avec joie le chemin de l'école, tout heureux de revoir ma bonne maîtresse et mes petits compagnons.

En attendant, chère Mère-Grand, je vous envoie mes souhaits les plus sincères pour l'année 1927.

Un de vos petits-enfants qui vous aime beaucoup,

Marcel LEFFAINE.

Ecole Montcalm (grade IV), Notre-Dame de Lourdes, Man.

AMUSONS-NOUS

Au chat et au rat

Tous les enfants, sauf deux, se tenant par la main, forment une immense ronde. Ils doivent s'écarter le plus possible l'un de l'autre pour laisser un espace libre sous leurs bras étendus.

Le rat (l'un des enfants désignés) doit s'enfuir et passer par les "trous" de la ronde, c'est-à-dire entre les joueurs. Le chat se met à sa poursuite, et doit faire exactement le même parcours jusqu'au moment où il parvient à l'atteindre et à l'attaquer. On nomme alors un nouveau rat et un nouveau chat, et les deux premiers prennent leur place dans la ronde. Successivement tous les joueurs sont ainsi de la partie animée du jeu.

Une vaste salle suffit pour l'exécution de ce jeu.

QUEBEC — Le gouvernement provincial entreprendrait, dès le printemps prochain, la construction d'un Musée des Beaux-Arts, sur un point du Parc des Champs de Bataille, en arrière du monument Wolfe, et non loin de l'hôtel de la prison.

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Fannystelle

Percepteurs: MM. J.-E. Guyot, U. Coulombe, P. Painchaud, Amédée Morissette et H. Arnal.

M. l'abbé Deslandes, curé	$10.50
Onésiphore Hamel	1.00
Joseph Pelletier	2.00
Ben. Arnal	2.00
Eug. Painchaud	1.00
Achille Morissette	1.50
Louis Pelletier	2.00
Jos. Barrette	1.00
A. Lespérance	1.00
L.-H. Piché	2.00
J.-E. Comeau	2.00
Mlle Arthémise Bales	1.00
Ovide Bourque	1.00
Joseph Beaulac	1.00
Joseph Bouchard	1.00
Oscar Syrenne	1.00
Ulric Coulombe	2.00
Etienne Poitras	1.00
Armand Dureault	1.00
Charles Syrenne	1.00
Emile Guyot	1.00
Ed. Delude	1.00
Mlle F.-D. Bessette	1.00
Henri Arnal	1.00
Henri Provencher	1.00
Philippe Painchaud	1.00
Marcel Arnal	2.00
Godin Frères	1.00
Almir Arnal	1.00
RR. SS. Oblates	5.00
Alfred Hamel	5.00
Mme Vve Guilbault	1.00
Marcel Mollot	1.00
Amédée Morissette	1.00
Georges Ménard	1.00
Adolphe Piché	2.00
Eudore Lacourse	1.00
Charles Piché	2.00
Ernest Desilets	1.00
Ovide Dureault	1.00
Eudore Dureault	1.00
Odilon Arnal	3.00
Robert Bourque	1.00
Autres contributions	5.50
Total	$77.50

Saint-Adolphe

Liste retardée — Montant déjà publié sans noms

O. Leclaire	$5.00
D. Delorme	2.00
O. Gauthier	1.00
Urbain Delorme	1.00
Mlle J. Delorme	1.00
Autres contributions	1.95
Total	$11.95

Saint-François-Xavier

M. l'abbé Fyfe	$5.00

La Salle

(Liste supplémentaire)

Percepteurs: MM. A. Daoust et R. Levasseur.

Charles Cormier	$2.00
Philippe Cormier	2.00
Stanislas Lagacé	1.00
Mlle Lachance	2.00
Roméo Levasseur	1.00
A. Daoust	1.00
Donat Cormier	2.00
Albert Girardin	1.00
Louis Hogue	2.00
Autres contributions	1.40
Total	$15.40

Saint-Boniface

(Nom oublié sur la liste envoyée)

Maison-Chapelle	$5.00

Saint-Norbert

Percepteurs: MM. G. Bohémier, A.-B. Dufort, L. Campeau, Salomon Saint-Germain.

Joseph Chaussé	$1.00
Arthur Delorme	1.00
H.-D. de Moissac	2.00
RR. SS. de la Miséricorde	1.00
RR. SS. Grises	2.00
Joseph Champagne	3.00
Raphaël Champagne	1.00
Z. Laporte	1.00
Sylvio Laporte	1.00
Joseph Lord	1.00
Emile Delisle	1.00
Dr Gendreau	1.00
D.-A. Lord	1.00
P.-N. Paillé	1.00
Joseph Leblanc	1.00
Charlie Delorme	1.00
William Campeau	1.00
John Scharles	1.00
Pierre Delorme	1.00
Simon Saint-Germain	1.00
G.-P. Cloutier	3.00
MM. Kenny et Campeau	2.40
Anonyme	5.00
Adolphe Landry	1.00
Joseph Landry	2.00
Napoléon Verreault	1.00
Urgel Ritchot	1.00
RR. PP. Trappistes	5.00
Eugène Teillier	2.00
Donalda Champagne	2.00
Isabelle Champagne	2.00
J.-L. Teillier	1.00
Elie Trottier	1.00
Arthur Leclair	1.00
J. Mondor	1.00
J.-H. Lavery	1.00
Emile Joyal	1.00
Joseph Campeau	1.00
Louis Glasse	1.00
Jos. Bougowski	2.00
Oscar Bonin	1.00
Henri Gousseau	1.00
A.-B. Dufort	1.00
J.-R.-G. Cloutier	1.00
Mme Ant. Vermette	1.00
Autres contributions	12.55
Total	$80.95

Elie

(Liste supplémentaire)

Ernest Bouchard	$1.00
Autres contributions	3.50
Total	$4.50

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

TRANSCONA

Nos parties de cartes ont commencé le 23 janvier dernier pour se continuer chaque dimanche soir, dans notre salle paroissiale.

La première partie de cartes au profit de notre école fut organisée par Mme J.-E. Blais. Ce fut une très belle réunion d'amis où l'on sembla bien s'amuser. En général, le programme musical fut très bien, et nous n'avons que des félicitations pour les artistes qui y prirent part. Tout le monde semble avoir aimé la soirée, et surtout ceux qui ont remporté les prix. Merci à tous ceux qui ont bien voulu nous encourager dans nos oeuvres paroissiales, soit d'une manière ou d'une autre. Merci aux membres du club des raquetteurs, au nombre de 30, au club "Night Owls" et au club "Capitol".

Voici les noms des heureux gagnants de cette soirée:

Le premier prix d'entrée fut gagné par M. E. Grégoire.

Dames: 1er prix, Mme Joseph Aubertin; 2me prix, Mlle M. Lecuyer; 3me prix, Mme J. Rougeau; 4me prix, Mme J. Bilodeau; 5me prix, Mlle A. Riel; consolation, Mlle E. Blaquière.

Messieurs: 1er prix, M. P. Plante; 2me prix, M. J. Lavoie; 3me prix, M. E. Silverthorne; 4me prix, M. W. Dumontet; 5me prix, M. E. Allard; consolation, M. H. Ferman.

Le prix de la rafle fut gagné par M. A. Plante.

• • •

Dimanche prochain la partie de cartes sera organisée par Mme Joseph Aubertin au profit de l'école. De beaux prix seront offerts aux gagnants. Tous seront les bienvenus.

SAINT-PIERRE

Retraite fermée

Quelques paroissiens, presque tous des cultivateurs, suivirent les exercices toujours fructueux d'une petite retraite au presbytère. Le R. P. Sauvé, S.J., du Collège de Saint-Boniface, prêchait les quelques points chaque jour et suivait les retraitants.

Chose curieuse, de ces derniers ne se contentèrent pas de jouir et de profiter de ces jours bénis; ils voulurent aussi que leurs épouses bénéficient de ces avantages spirituels et soient à leur diapason en allant à Saint-Boniface suivre les cours d'une semblable retraite fermée.

Félicitations et que cet exemple soit suivi de plusieurs autres pour le plus grand bien des retraitants d'abord et ensuite pour l'édification mutuelle et l'entraînement au bien dans la paroisse, car ces jours de recueillement intérieur, de retour sur soi-même, de visite de son for intérieur ne peuvent que porter des fruits de salut et rayonner autour.

Ligue du Sacré-Coeur

Dimanche soir avait lieu la réception solennelle de 175 Ligueurs par S. G. Mgr Béliveau, venu pour la circonstance et pour rehausser et encourager par sa présence et sa parole la promesse des Ligueurs. Aussi, après le cantique coutumier répété par toute l'assemblée, Monseigneur adressa quelques conseils pratiques aux Ligueurs, leur recommandant en particulier la pratique des vertus, l'éloignement des vices tels que l'ivrognerie, l'intempérance et le blasphème. En termes paternels mais bien sentis, Sa Grandeur fit voir à quels malheureux résultats aboutissent ces habitudes d'intempérance et de blasphème.

Puis chacun s'approcha et répondit à haute voix aux questions: "Nous le promettons".

Suivit la consécration des familles au Sacré-Coeur et le Salut du Saint-Sacrement.

Conférence par M. l'abbé Normandeau

Aussitôt cette cérémonie terminée, on transporta le Saint-Sacrement à la sacristie et M. le curé Sabourin présenta le conférencier.

A cause de l'heure avancée, la conférence fut abrégée. Le sujet traité: de la mission terrienne du peuple canadienne. "Emparons-nous du sol de nos pères" doit être notre devise encore de nos jours, tout en y ajoutant: "Gardons nos terres et conservons nos positions".

Des conseils d'expérience et appropriés à la circonstance et aux paroissiens furent donnés au cours de la causerie du conférencier. Patriotisme prouvé par l'attachement au sol du pays, à ses traditions. Campagne, réservoir des races, boulevard de notre nationalité; grandes villes, leurs dangers, etc.

Des compliments furent adressés à Mgr l'Archevêque, le champion de la cause française de survivance par la colonisation et le "Restons chez nous sur nos terres"; à l'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture au Manitoba, déclaré premier ministre de l'agriculture dans l'Ouest et premier ministre canadien-français dans la paroisse de Saint-Pierre-Jolys; à M. le président, M. le maire et à la nombreuse assemblée qui remplissait l'église. Un souvenir ému et reconnaissant du curé fondateur, M. l'abbé Jolys, fut rappelé au passage.

Mgr l'Archevêque se chargea de remercier le conférencier. Il sut trouver dans son coeur d'apôtre des paroles d'encouragement à la "noble profession de cultivateur", secondant et soulignant les points les plus saillants de la conférence. Esprit, mentalité honneur de la profession, indépendance beaucoup plus grande que celle des citadins et surtout plus assurée, mieux fondée.

Quelques mots de félicitations et de remerciements à M. le curé et à ses paroissiens pour leurs organisations sociales en marche et en pleine vigueur et chacun s'en retourna chez soi, emportant des résolutions de meilleur catholique et de meilleur patriote.

Le chant par la chorale, sous la direction du vicaire, M. l'abbé Mazué, fut très bien rendu.

On remarquait sur les premiers rangs presque tout le personnel des Clercs Saint-Viateur, de la Maison St-Joseph d'Otterburne.

WINNIPEG

La foule évacue en bon ordre un théâtre en feu

Samedi soir, au théâtre Dominion, l'acteur Lew Pearce a annoncé tranquillement sur la scène qu'un incendie venait de se déclarer quelque part, dans le théâtre ou aux alentours, et a demandé au public de sortir, comme mesure de précaution. Le personnel a montré un grand calme et a donné toute l'assistance voulue aux femmes et aux enfants. Au bout de quelques minutes, toute la salle était évacuée sans le plus léger accident. C'est alors seulement qu'on s'est rendu compte que le feu avait pris dans le soubassement, d'une manière qui n'est pas encore éclaircie. Les dégâts sont estimés de $3,000 à $4,000.

Exécution capitale

Wilford Bonnin, le meurtrier du jeune Maurice Garvie, dans le vol à main armée de la Banque Royale, rue Sherbrook, a été exécuté mardi matin dans la cour de la prison de Winnipeg. Le condamné a été assisté à ses derniers moments par M. l'abbé J.-A. Webb, vicaire à la cathédrale Sainte-Marie. Avant de monter à l'échafaud il a entendu la messe et communié. L'inhumation a eu lieu au cimetière Sainte-Marie, après un service funèbre à la cathédrale.

MM. Robert Imandt et Léo-Pol Morin ont été les hôtes du Club de la Pensée française, lundi soir, à l'hôtel Saint-Charles.

• • •

Le R. P. U. Langlois, O.M.I., directeur du "Patriote de l'Ouest", est passé ici jeudi, de retour du voyage de la "Survivance".

CARTAGO, Amérique Centrale — Le gouvernement, reconnaissant l'utilité et la valeur de l'école professionnelle (technique) dirigée par les Pères Salésiens, décide d'y entretenir un certain nombre de boursiers, trois par province.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.85⅝	$4.86⅔
Franc français	4.00	19.3
Belga belge	14.00	13.9
Franc suisse	19.39	19.3
Lire italienne	4.23	19.3
Couronne suédoise	26.89	26.8
Couronne norvégienne	25.70	26.8
Couronne danoise	26.84	26.8
Mark allemand	23.88	23.8
Couronne hollandaise	40.25	40.2

LE MARCHE

25 JANVIER 1927

Bouvillons—	
Excellents	$6.75—$7.25
Bons	$5.75—$6.50
Moyens	$5.00—$5.50
Ordinaires	$4.50—$4.75
Taures de boucherie—	
De choix	$5.75—$6.50
Assez bonnes	$4.50—$5.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$5.00—$5.50
Bonnes	$4.00—$5.00
Ordinaires	$3.50—$3.75
Pour conserves	$2.00—$3.00
Taureaux—	
De choix	$2.75—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Boeufs—	
Bons	$3.50—$4.00
Moyens	$3.00—$3.25
Communs	$2.50—$2.75
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$4.75—$5.00
Bons	$3.50—$4.50
Taures à engraisser—	
De choix	$4.00—$4.25
Bonnes	$3.00—$3.75
Bouvillons engraissés—	
De choix	$5.50—$5.75
Bons	$4.50—$5.25
Veaux—	
De choix	$9.00—$11.00
Bons	$6.00—$8.00
Ordinaires	$3.00—$5.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.50—$7.50
Moutons ordinaires	$3.00—$5.00
Agneaux bons	$10.00—$11.50
Agneaux ordinaires	$8.00—$9.00
Porcs— D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$11.82
Très gras	$10.75
Lourds	$10.25
Très lourds	$9.75
Porc d'étal	$11.00
Légers	$11.00
Inférieurs	$7.75
Truies No 1	$9.25
Truies No 2	$8.25
Verrats	$6.00

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .42½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .48
Premiers	$ .46
Seconds	$ .35
Pommes de terre—	
Nouvelles. Par 100 livres	$1.10
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.55
2 sacs de 49 livres	$4.60
4 sacs de 24 livres	$4.65
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.55
2 sacs de 49 livres	$4.60
4 sacs de 24 livres	$4.65
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.55
2 sacs de 49 livres	$4.60
4 sacs de 24 livres	$4.65
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.55
2 sacs de 49 livres	$4.60
4 sacs de 24 livres	$4.65
Alimentation—	
Son. La tonne	$27.00
Gru. La tonne	$29.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.30
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$21.00
Mil. No 2	$19.00
"Red Top" No 1	$15.00
"Red Top" No 2	$13.00

Cours du grain fourni par La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 24 janvier 1927

GRAINS	Mardi jan 18	Merc. jan 19	Jeudi jan 20	Vend. jan 21	Samedi jan 22	Lundi jan 24
Blé No 1 Nord	1.35⅞	1.35⅛	1.36⅞	1.36⅜	1.37½	1.37¾
2 Nord	1.34⅛	1.30⅞	1.31⅞	1.31⅜	1.32¼	1.33
3 Nord	1.26¼	1.23	1.23⅜	1.23⅛	1.23⅞	1.24⅛
Avoine 2 CW	.58⅞	.58⅛	.59⅛	.59¼	.60⅞	.60⅞
3 CW	.56⅜	.52¼	.52⅝	.52¼	.52⅜	.52⅝
Orge 3 CW	.71⅛	.67¼	.70⅛	.70⅛	.71½	.71⅛
4 CW	.69⅛	.65⅞	.68⅜	.69	.70	.69⅝
Lin 1 NW	1.96	1.88⅜	1.90⅝	1.89⅛	1.89⅞	1.89⅝
2 CW	1.97⅜	1.84⅜	1.86⅜	1.85⅛	1.85⅞	1.85⅝
Seigle 2 CW	1.01⅛	.96⅛	.97⅜	.96⅛	.98⅛	.99⅞
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.33⅞	1.33⅛	1.35⅛	1.34⅛	1.35½	1.35⅛
Avoine 2 CW	.58⅞	.58⅜	.59⅛	.58⅞	.59¼	.59⅛
Orge 3 CW	.67⅛	.67⅞	.70⅛	.70⅜	.71⅛	.71⅝
Lin 1 NW	1.89⅛	1.89	1.91	1.89⅛	1.90⅝	1.90⅝
Seigle 2 CW	.96¼	.96¼	.97⅜	.97	.99	1.00¼
Options						
Blé Mai	1.35⅞	1.35½	1.36⅛	1.35⅛	1.36¼	1.36⅞
Juillet	1.34⅛	1.34⅛—	1.34⅞	1.33—	1.34⅞	1.34⅞
Octobre	1.26¼	1.26	1.26⅞	1.25⅞	1.25¼—	1.25⅝
Avoine Mai	.58⅞	.58⅜	.59⅛	.58⅞	.59½	.59⅛
Juillet	.56⅜	.56⅝	.57⅛	.56⅛	.57	.56⅝
Octobre	.51⅞—	.51⅞	.52¼	.51⅝	.51⅞	.51⅝
Orge Mai	.71⅛	.71⅜	.74	.74⅛	.75	.74⅝
Juillet	.69⅜	.70	.71⅛	.71⅜	.72⅜	.72⅛
Octobre						
Lin Mai	1.96	1.95⅛	1.97⅛	1.96	1.96⅝	1.96⅛
Juillet	1.97⅜	1.97	1.99⅛	1.98	1.98⅛	1.98⅛
Octobre	1.99	1.99	2.00	2.01	2.00	2.00⅜
Seigle Mai	1.01⅛	1.01⅛	1.02⅜	1.01⅜	1.03⅛	1.04⅞
Juillet	.99⅜	.99⅜	1.00⅜	1.00⅜	1.01⅛	1.02⅜
Octobre	.95⅜	.96	.96⅛	.96⅜	.96⅛	.97

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

GOUVERNEUR

L'assemblée du "Beef Ring" a eu lieu la semaine dernière. M. Emery Douville y présidait. Je déclare, dit ce dernier, que c'est une bonne coopérative; il me semble que si l'on connaissait cette organisation économique, tout les habitants y coopéreraient.

• • •

Nos habitants ont le choix cet hiver pour disposer de leur grain, car nos quatre élévateurs sont ouverts. D'ordinaire deux seulement restent ouverts, quoique les revenus sont moindres cette année. L'année dernière, à pareille date, il y avait plus de 400,000 minots, tandis que cette année il y en a un peu plus de 300,000, dont 170,000 ont été pour l'élévateur de la Coopérative.

• • •

Nous avons le plaisir de voir revenir Mlle Eveline Vandale, institutrice de l'école Notukeu, qui remplace sa soeur Cécile, qui enseignait à cette école depuis quelques années.

• • •

Jeudi dernier a eu lieu l'enterrement de vie de garçon de M. Léonce Jumeau, dont le mariage aura lieu le 27 avec Mlle Yvonne Rousseau.

COLOMBIE ANGLAISE

MAILLARDVILLE

Statistiques

Voici les statistiques de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes de Maillardville, C.A., pour l'année 1926:

Familles catholiques, 132; communions, 6,000; mariages, 11; baptêmes d'enfants, 32; adulte converti, 1; premières communions, 42; décès: enfants, 5; adultes, 2.

Rentrée des classes

Après des vacances passées, qui, au sein de leur foyer paternel, qui chez des amis, nos écoliers et les élèves des couvents nous ont quittés pour continuer leurs études. Courage et persévérance à tous... jusqu'à Pâques au moins!

Prix de catéchisme

Lucien Schwab, 9 ans, vient, comme l'année dernière, de décrocher un prix de catéchisme aux classes des RR. SS. de l'Enfant-Jésus de la paroisse. Bravo, petit homme!

La "Liberté" à Maillardville

Gens de Maillardville et des environs qui fréquentez le Restaurant Doucet, vous aurez désormais la double chance — puisqu'elle vous est donnée gratuitement — de lire la Liberté, de Winnipeg, qui vous donnera des nouvelles des "Prairies" et des amis que vous avez laissés là-bas...

Départ

Mme Doucet part aujourd'hui pour Saint-Paul des Métis. Elle s'arrêtera à Kamloops, C.-A., visiter sa fille en passant. Il est tout probable que la famille Doucet et quelques-uns de leurs amis viendront au printemps prochain s'établir parmi nous. Bienvenue à vous, Canadiens des Prairies!

Construction

Il n'y a pas d'hiver rigoureux pour empêcher de bâtir ici. Ainsi M. E. Boileau, fils de notre concitoyen Remi Boileau, est à se faire construire une jolie résidence sur la rue principale.

ONTARIO

RAINY RIVER

Le dimanche 16 janvier, il y avait réunion des dames et demoiselles de la paroisse pour élire les officières pour l'année 1927. Le résultat a été comme suit: Présidente, Mme Patrick Tyne; 1re vice-présidente, Mme Louis Meunier; 2me vice-présidente, Mme Nelson Marquis; secrétaire, Mlle Antoinette Proteau. Nos remerciements aux officières de 1926 pour tous leurs efforts à aider l'église.

• • •

Le 20 janvier, à 10 h., avait lieu le service funèbre de Mme Elisabeth O'Neil, décédée à l'hôpital de Winnipeg, à l'âge de 76 ans environ. Les porteurs étaient MM. Charles Désorcy, Louis Meunier, Gorman, Albert Bourgeois, Hylle Hogan et Emile Votto. Conduisaient le deuil, sa fille, Mme Frank Hogan, et ses deux garçons, Jack et Maurice. Elle appartenait à la Société des Dames de l'Autel. Nos sympathies à la famille.

• • •

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Cyrus McNolty, malade depuis une couple de semaines, prend beaucoup de mieux.

• • •

Nos parties de cartes vont recommencer le jeudi 20 janvier, et celle-là sera donnée par Mmes Harry Green, J.-B. Rodon et Handion.

• • •

Mme Leblanc est allée rendre visite à sa fille, qui demeure dans l'Ouest.

MANITOBA

LETELLIER

Les Dames de Sainte-Anne ont obtenu le plus grand succès jusqu'ici à leur dernière partie de cartes du dimanche 16.

Trente-sept tables ne suffirent pas à la foule qui répondit à l'invitation de la présidente, Mme Adolphe Dionne. Il faut dire que nos amis de Saint-Joseph étaient largement représentés: nous les félicitons et les remercions.

Les prix furent gagnés par les suivants: 1er prix, Mme Wilfrid Daneault et M. Lucien Tremblay; 2me prix, Mlle Desanges Brulé et M. Albert Breton; prix de consolation, Mme Wilfrid Roy et M. Edmond Brunette.

Contribuèrent au programme musical: Mlle Stella Fraser, un morceau de piano; Mlle Alice Desautels, une chanson, "Le lac"; Miles Fernande, Marthe et Gabrielle Bruyère, un chant: "Salut, nouvelle année"; Mme M. Pelland, une déclamation; Mlle Alice Jutras, un solo de piano; Miles Elisa Delorme et Antoinette Houle, un chant; le choeur des Dames de Saint-Anne, un choeur: "Filles de chez-nous", de Larrieu; M. A.-P. Jarry et M. Ernest Boissy, chansons comiques; M. Z. Dumoulin, une bonne histoire de circonstance. Les accompagnatrices furent: Mmes T. Pelissier et Albert Breton; Miles Alice Desautels, Alice Jutras et A. Tremblay.

M. Léon Bruyère présida la soirée.

Dans un concours pour deviner le nombre de fèves contenues dans un bocal, MM. Raymond Cadieux et Conrad Dansereau furent égaux; M. Dansereau obtint le prix.

Après un goûter succulent, tous se séparèrent félicitant les Dames de Sainte-Anne de leur succès.

• • •

M. Peter Fraser est actuellement en voyage à Ford City et Détroit, où il visite les usines de Henry Ford.

• • •

Mmes Elphège Martel et Albert Comeault et leurs familles nous quittaient récemment pour aller rejoindre leurs maris à Saint-Lazare, Man.

• • •

MM. Fred et Xavier Jubinville représentaient Saint-Joseph et Letellier à la convention libérale tenue à Winnipeg la semaine dernière. Ils n'ont pas supporté le choix de l'hon. T. Norris pour rester chef du parti, soyons-en sûrs!

• • •

Le froid a diminué sensiblement l'enthousiasme de nos raquetteurs et de nos raquetteuses; ils trouvent que les raquettes sont un abri insuffisant contre le vent et n'empêchent pas de se geler le nez!

• • •

Des conférences illustrées par des vues animées ont été données par des représentants de la Cie Ford, lundi et mardi derniers. Ces conférences ont été suivies par une assistance nombreuse.

• • •

Le mercredi 19 avait lieu une assemblée de la Coopérative du Blé. M. Camille Barnabé fut choisi comme président. L'orateur fut M. Weir, le directeur pour le district. Il traita de plusieurs points intéressants et répondit aux questions posées.

• • •

M. François Léger est de retour à Letellier après une absence prolongée à Saint-Boniface et à Gravelbourg.

• • •

Nous sommes peinés d'apprendre que l'état de santé de notre bon curé l'ait obligé à retourner à l'hôpital de Saint-Boniface. Nous espérons que les médecins pourront le soulager et nous demandons à Dieu de nous le conserver encore de longues années.

Baptême

Le 11 janvier — Mariette-Hortense-Jeanne, née le 31 décembre, enfant de M. et Mme Paul-Emile Cadieux. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Chaussé, de Saint-Norbert, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. et Mme Eusèbe Cadieux.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

La Société Saint-Sébastien a fêté solennellement le jour de son saint patron jeudi dernier. La journée commença par une grand'messe à l'église de Sainte-Rose, à laquelle tous les archers assistèrent en corps. Ensuite ils se réunirent au restaurant de M. Albert Pauwels, où un magnifique banquet leur fut servi. M. le curé Théoret voulut bien l'honorer de sa présence.

A l'issue du banquet, l'exécutif pour l'année 1927 fut élu par toute l'assemblée, comme suit: Président honoraire, M. Constant Lepla; président, M. Pierre Brabant; secrétaire, M. Albert Pauwels; trésorier, M. Ernest Beheyt; commissaires: MM. Edouard Lahaie, Isidore Petillion et Jules Montagne.

Le secrétaire fit un rapport très brillant pour l'année finissante, la société ayant payé au complet pour tous les arcs, cibles, etc., achetés pendant l'année et montrant encore un surplus en caisse. L'enthousiasme de tous les membres présents fait prévoir un plein succès pour cette année. Comme le fit remarquer le président, le tir à l'arc est un sport amusant, instructif et tout indiqué pour tous, surtout les nombreux jeunes gens de la paroisse.

• • •

Nous aurions dû mentionner avant ce jour le bel arbre de Noël pour les enfants d'école donné par les commissaires de l'école de Sainte-Rose dans le temps du jour de l'an. Tous les enfants eurent des présents, distribués par saint Nicolas, représenté par M. Joseph Molgat. Les présents et le divertissement furent grandement appréciés par tous les enfants, et, devrions-nous dire aussi, par leurs maîtresses, les Rév. Soeurs et les autres institutrices, qui ne furent pas oubliées dans la distribution.

• • •

La Chambre de Commerce de Ste-Rose du Lac se réunit mardi dernier pour s'occuper d'affaires courantes. Il fut décidé, entre autres choses, de changer le nom de "Board of Trade" en celui de "Chamber of Commerce", pour se conformer à l'usage de tous les pays du monde excepté le Canada.

• • •

La chasse aux lapins bat son plein dans notre district cet hiver. Un prix rémunérateur encourage grandement tout le monde à se faire chasseur ou trappeur. Jusqu'à présent les envois de peaux à Winnipeg se chiffrent au-dessus de 60,000, rapportant plus de $6,000 — un revenu fort aprécié pendant ce qu'on appelle quelquefois la saison morte de notre pays. Les peaux de loup, belettes, etc., sont aussi très nombreuses cette année.

AUBIGNY

Qu'est-ce que ce nom-là? Quel est cet endroit nouveau? Depuis quand existe-t-il. Où se trouve-t-il situé sur la carte du Manitoba?

Autant de questions que beaucoup de lecteurs pourraient se demander et auxquelles nous pourrions faire la réponse suivante: Bureau de poste de ce nom dans la paroisse canadienne-française de Saint-Antoine, dite d'Aubigny, en souvenir d'un noble français venu au pays manitobain il y a des années et qui aurait légué sa fortune à une institution de bienfaisance ou ordre religieux dont les propriétés foncières avoisinaient la capitale du Manitoba. Or, en souvenir de cet acte de générosité catholique et française, on aurait donné à la paroisse de Saint-Antoine ou plutôt au bureau de poste sis en face de l'église le nom bien français d'Aubigny. Et voilà!

Quant à savoir sur quel rang, méridien, ligne ou sentier (trail) est située cette paroisse, on vous dira pour aujourd'hui que la gare la plus rapprochée est Silver Plains, sur le Canadien National, à quelques 30 milles au sud de Winnipeg, et pendant que l'on y est, il y a deux grands trains réguliers et quotidiens, matin et soir, pour aller et venir à la capitale et en plus un local trois fois par semaine pour le même trajet. Notre espace étant limité, on vous dira la semaine prochaine les autres particularités de l'endroit appelé Saint-Antoine d'Aubigny.

En voyage dans l'Est

M. le curé A. Beaudry est parti la semaine dernière pour Montréal, Saint-Dominique et autres endroits de Québec et des Etats-Unis revoir son père âgé de 80 ans, et ses autres parents d'un peu partout. Il y a 16 ans que M. Beaudry n'est pas retourné dans l'Est; il avait bien mérité de faire ce voyage. En même temps il s'occupera de recruter des colons "argentés" pour sa paroisse et tout le Manitoba, pour tout l'Ouest. Bon succès dans sa ronde de colonisation. M. l'abbé J.-A. Normandeau le remplace pour la durée de son absence.

Baptême

Marie-Anna-Léa, enfant de M. et Mme Louis Lévesque (cette dernière née Antonia Bouchard). Parrain et marraine: Gustave et Augustine Lévesque, frère et soeur de l'enfant. Félicitations aux parents canadiens-français pour leur douzième!

Décès

Le 3 janvier, après quelques jours seulement de maladie, Yves Palud, âgé de 17 ans, fils de Louis Palud et de Marie-Anne Sallou. Nos plus sincères sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

Visiteurs

M. Elie Beaudry et ses deux neveux, Albert et Joseph, en promenade chez sa soeur, Mlle Mathilde, au presbytère.

Malades

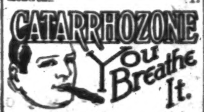
Mme Philias Dumontier, depuis six mois alitée, prend un mieux relatif. M. J. Hébert, grippé pendant quelque temps, peut vaquer à ses occupations.

— Terre à vendre ou à louer

A de bonnes conditions, avec ou sans roulant. Les conditions seront annoncées au prochain numéro.

BOGOTA, Colombie Méridionale — Les Soeurs de Marie Auxiliatrice, filles spirituelles de Don Bosco, se réjouissent du grand honneur échu à l'une de leurs anciennes élèves, Mlle Velasco Alvarez, que vient de choisir pour épouse le président de la République, Dr Miguel Abadia Mendez.

DUBLIN — Les catholiques sont heureux de constater que les Orangistes de l'Ulster n'ont plus vis-à-vis d'eux une attitude aussi agressive. L'influence douce et discrète du cardinal O'Donnell n'est pas étrangère à cette détente.





A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LAURIER

M. Pierre Gamache, un des pionniers de Laurier, qui vient de céder à son fils Alcide une partie de ses terres, s'est installé au village, pour y vivre ses vieux jours. C'en est encore un qui attribue son succès aux animaux et qui ne cesse de prêcher aux jeunes la culture mixte, y intercalant parfois un bon mot pour Laurier.

• • •

Autre famille qui vient de nous arriver de Makinak: Mme Casse, ses petits enfants et sa vieille mère, Mme Bolduc.

• • •

Pour cadeaux du jour de l'an, MM. Valmore Desroches et Joseph Bilodeau eurent chacun une petite fille, baptisées sous les noms de Marie-Thérèse-Donalda et de Marie-Thérèse-Irène.

• • •

L'hiver 1926-27 restera mémorable dans l'endroit, pour la rareté du fourrage, et si le printemps est long, ce sera un désastre. C'est dire que ce point, le fourrage, mérite toute l'attention de nos agriculteurs et qu'ils devront chercher à se renseigner sur ce sujet.

• • •

En 1926 il s'est fait dans la paroisse cinq mariages, quatre sépultures d'enfants et dix-neuf baptêmes; pas de sépultures d'adultes. Le nombre des familles au cours de l'année s'est augmenté d'une. Quatre familles ont plus de 50 ans de mariage.

FANNYSTELLE

Séance

La paroisse est une grande famille. Au siècle où nous vivons, si l'on veut que les enfants aiment "la maison", il faut la leur rendre agréable. Si l'on veut garder dans nos paroisses rurales les familles qui les composent, il nous faut leur faire aimer la famille paroissiale en leur procurant d'honnêtes distractions. Y a-t-il de plus honnête distraction qu'une belle séance? Nos gentilles Fauvettes savent tout cela, et voilà pourquoi elles nous ont donné, le 16 janvier, une séance des plus intéressantes et des mieux réussies.

Elles ont joué: "La martyre de l'obéissance maternelle". Les rôles de ce beau drame ont été remplis d'une façon artistique par Mlles Alice Mollot, Blanche Hamel, Donalda Guilbault, Florida Syrenne, Marie-Louise et Thérèse Guyot, Germaine Dureau, Cécile Syrenne et la toute petite Flore Hamel.

Comme entr'actes il y a eu deux comédies et des morceaux de piano.

Mlles Marguerite Arnal et Priscille Morissette ont très bien exécuté leurs rôles dans "Les deux nerveuses", et Mlles Alice Mollot, Cécile Syrenne et M. Armand Dureault ont remporté un véritable succès dans "A la ferme". Inutile de dire que Mlles Alice Mollot et Noëlla Cardinal ont très bien exécuté leur duo de piano; les jeunes Gertrude et Gilberte Piché ont été heureuses dans leur duo de piano. Cette petite Gilberte nous a montré qu'elle pouvait aussi très bien jouer toute seule, tandis que Thérèse Painchaud, qui n'est plus une novice dans la musique, nous a fait preuve d'un talent artistique.

Grand merci à nos industrieuses Fauvettes. Si, dans chacune de nos paroisses canadiennes-françaises, il s'y trouvait des Fauvettes comme les nôtres, je parierais que personne ne serait tenté de déserter la campagne. Continuez, gentilles Fauvettes, vous faites une belle oeuvre. Vivent nos Fauvettes.

Assemblée

Le 17 janvier a eu lieu dans la salle paroissiale une assemblée du Cartel du blé, sous la présidence de M. Onésiphore Hamel. Après un intéressant discours de M. Weir, de Winnipeg, il y a eu discussion sur différents sujets très importants pour les fermiers. L'assistance n'était pas assez nombreuse. On dirait qu'un certain nombre de fermiers ont peur d'être trop renseignés.

Les Pinsons

Les Pinsons se réunissent à la salle paroissiale tous les mercredis soirs. Ils se sont acheté quelques jeux et M. le curé a mis à leur disposition une table de billard. Ils y passent les plus agréables veillées.

La rumeur veut que nos "Joyeux Pinsons" préparent une jolie séance pour le commencement de mars. Les uns disent qu'ils vont faire aussi bien que les Fauvettes; les autres prétendent qu'ils sont capables de faire mieux. C'est qu'il y a des prétentieux parmi nos Pinsons! Nous autres, les profanes, nous attendrons aux premiers jours de mars pour donner notre appréciation, quoique nous soyons convaincus qu'ils soient capables de bien faire les choses.

SAINT-BONIFACE

Concert Imandt-Morin

Dimanche soir a eu lieu le concert Imandt-Morin. Une assistance assez peu nombreuse, mais triée sur le volet, et qui a vibré à l'unisson des grands artistes que l'Union Canadienne recevait.

Imandt vous empoigne avec son jeu si profond et apparemment si simple. Léo-Pol Morin est un accompagnateur comme il s'en voit peu, très peu, et il est par ailleurs un virtuose, d'une technicalité effarante. Les morceaux choisis et rendus avec tant de verve donnaient matière au déploiement de leurs extraordinaires qualités musicales. Certains passages de la Sonate, par exemple, élevaient l'âme à un degré que l'on ne saurait décrire et quelle jolie suite espagnole, limpide et simple, malgré certains élans passionnés que l'on y sentait! M. Léo-Pol Morin avait quelque peu modifié son programme et préféra jouer du moderne, rendant la "Cathédrale engloutie", de Debussy et la "Danse du feu", de Falla. D'aucuns auraient préféré qu'il s'en tint au programme primitif, mais il a montré, là aussi, dans ces morceaux modernes évidemment très difficiles d'exécution, quel merveilleux artiste il est.

Ce concert a été une vraie fête. Pourquoi faut-il qu'il y ait eu relativement si peu de monde? Il n'est pas encourageant pour ceux qui se donnent la peine d'organiser ces concerts de voir des salles à demi remplies. Tout de même, ceux qui y ont assisté n'ont certes pas été déçus et il faut remercier l'Union Canadienne d'avoir eu l'heureuse idée d'inviter ces grands artistes.

Mort de M. J.-A. Rousseau

M. J.-A. Rousseau, 227, rue Bertrand, est mort subitement chez lui lundi midi. Il y a quatre ans environ il avait beaucoup souffert de la maladie du sommeil et ne s'en était jamais complètement rétabli. Peu de temps après son diner, il s'est affaissé. Le Dr Laurendeau, mandé en toute hâte, a été promptement sur les lieux, mais M. Rousseau expirait un quart d'heure après l'attaque qui l'avait terrassé. Il était âgé de 57 ans.

M. Rousseau était né à Sainte-Perpétue, P. Q., et était venu à Saint-Boniface en 1910. Il était le fondateur de la maison de charbon et bois Rousseau.

Lui survivent, outre son épouse, quatre fils: Noël, Hermas, Antonio et Bruno, et deux filles: Mme E. McGlinn, de Saint-Boniface, et Marie-Flora, à la maison.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 h., à la cathédrale.

La **Liberté** offre à la famille ses sincères sympathies.

"CANOSSA"

Tel est le titre de la tragédie qui sera jouée par les élèves du Collège de Saint-Boniface, le 10 mars prochain.

D'après quelques critiques littéraires, "Canossa" serait le meilleur drame du R. P. Georges Longhaye, S.J. Nos acteurs sont déjà épris de la pièce, et apprennent leur rôle avec un entrain admirable. La chorale du collège, si appréciée du public manitobain, se charge des entr'actes et y exécutera quelques morceaux de circonstance. Tous veulent faire de cette séance offerte à Mgr l'Archevêque un véritable succès artistique.

Nous donnerons une courte analyse de cette tragédie historique la semaine prochaine.

M. Charles Cusson

Après une longue et pénible maladie, M. Charles Cusson vient de mourir à la maison des Soeurs Grises, où il était venu se retirer ces derniers temps. Le défunt était né à l'Assomption, P. Q., mais il était venu au Manitoba en 1878. Depuis sept ans environ il habitait la Californie avec son épouse, née Dufort. M. Cusson est revenu mourir dans la ville où il a passé les plus longues années de sa vie.

Le corps de M. Charles Cusson a été exposé chez son frère M. Arthur Cusson, de la rue Desautels.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin à la cathédrale. M. l'abbé Couture, neveu du défunt, officiait, assisté de MM. les abbés Brunet et Decosse comme diacre et sous-diacre.

Les frères Cusson et Mme Couture conduisaient le deuil. Les porteurs étaient MM. Marion, Cusson, Gauthier, Levêque, Larivière et Lavoie.

Aux familles Cusson et Couture la **Liberté** offre ses sincères condoléances.

M. Avila Ferland

M. Avila Ferland, avantageusement connu à Saint-Boniface et à Winnipeg, vient d'être l'objet d'une très belle promotion. M. Ferland devient le gérant de la Société d'Administration Générale, dont le bureau chef est à Montréal. M. Ferland quitte le Crédit Foncier après sept années de service comme comptable-adjoint et aura désormais son bureau au numéro 12 du même édifice, 460, rue Main. Nous sommes heureux d'offrir nos félicitations à M. Ferland.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface

Bilan, 1926

Caisse La Vérendrye

Balance, 1er janvier 1926		$208.58
Transfert de la caisse générale		700.00
Action vendues,		
27 à $10	$270.00	
Montant dû	67.50	
		202.50
Intérêt, banque		17.75
		$1,128.83

Caisse générale

Recettes

Bal en banque, 1er janv. 1926	$585.62
Cotisations: 201 à $1.00	201.00
Annonces	12.00
Loyer de tente	45.00
Pique-nique	1,162.88
Concert Duprat	126.40
Quête à l'église	67.29
Intérêt, banque	12.31
	$2,212.50

Dépenses

Impressions et papeterie	$130.43
Différence, concert Duprat	61.25
Pique-nique	975.40
Transfert à C. La Vérendrye	700.00
Bonus	15.00
Timbres	10.00
Divers	32.10
Annonces	10.00
	$1,934.18
Balance	$ 278.32
Inventaire	$1,030.05

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant qui démontre exactement la situation financière de la société au 1er janvier 1927.

Votre humble serviteur,

P.-H. BUOTE,
Vérificateur.

Officiers pour l'année 1927

Président, J.-A. Cusson; vice-président, J.-O.-E. Levêque; secrétaire-trésorier, J.-H. Daignault; directeurs: Adolphe Huot, Dr N.-A. Laurendeau, H. Constant, Albert Michon, Antonio Lanthier, L.-P. Gagnon.

Départ pour le noviciat

M. Lucien Daoust, fils de M. Jean Daoust, vient de quitter ses parents et sa bonne ville de Saint-Boniface pour répondre à l'appel du Divin Maître et entrer au noviciat des RR. PP. Oblats à Saint-Laurent. M. Lucien Daoust était élève en philosophie chez les RR. PP. Jésuites. A l'occasion de son départ, un bon nombre d'amis se sont réunis chez lui, lui ont offert un joli cadeau et lui ont exprimé leurs voeux de bonheur.

A l'archevêché

M. l'abbé D. Lamy a eu la douleur de perdre sa mère, morte à l'âge de 80 ans. Le service a eu lieu samedi. Nous offrons à M. l'abbé Lamy nos sympathies les plus sincères.

A la cathédrale

Le dimanche 30 janvier, à 3 heures de l'après-midi, aura lieu la traditionnelle bénédiction des enfants et la procession avec l'Enfant-Jésus.

A l'hôtel de ville

Nos édiles sont à mettre la dernière main aux amendements que l'on va sous peu proposer à notre législature, en vue de les faire ratifier. Le conseil est aussi fermement décidé de faire appliquer le règlement dit "des industries", stipulant que toutes les industries jouissant de faveurs spéciales à Saint-Boniface sont tenus d'employer des citoyens de la ville.

Comité de Récréation

Dimanche dernier a eu lieu la rencontre entre l'Union Canadienne et l'Athlétique, à la patinoire de la rue Aulneau. Cette joute était importante car elle devait décider de la première place dans la ligue de hockey. Après un dur combat, l'Union a enregistré le premier point, mais peu de temps après l'Athlétique, de son côté, a pu compter et les équipes étaient tellement bien balancées que le résultat en est resté là, malgré 10 minutes de surplus.

Une seconde joute a eu lieu immédiatement après, donnant aux Civiques un avantage de 5 à 2 contre leurs adversaires, les "Polar Bears".

Nous avons déjà donné les noms des différents joueurs, nous donnerons ici la liste des autres parties avec leurs dates respectives.

Le 30 janvier — A 2 h., Civique vs Union Canadienne; à 3 h. 30, "Polar Bears" vs Athlétique.

Le 6 février — 2 h., Union vs "Polar Bears"; 3 h. 30, Athlétique vs Civique.

Le 13 février — 2 h., "Polar Bears" vs Civique; 3 h. 30, Union vs Athlétique.

Le 20 février — 2h., "Polar Bears" vs Athlétique; 3 h. 30, Civique vs Union.

Le 27 février — 2 h., Athlétique vs Civique; 3 h. 30; "Polar Bears" vs Union.

Le 6 mars — 2h., Union vs Athlétique; 3 h. 30, Civique vs "Polar Bears".

Mariage

Le 18 janvier — Narcisse Dufour, fils de François Dufour et de Mathilda Rochefort, de Sainte-Agnès, la Malbaie, et Angèle Vincent, fille de Louis Vincent et de Marie Chèvrefils, de St-Georges, Man.

Baptêmes

Le 22 janvier — Marie-Jeannette-Yvonne, née le 18 janvier, enfant de David Paradis et de Molly Moore, de Reehan, Ont. Parrain et marraine: Emile Jolivet et son épouse, Marie Remillard.

Le 23 janvier — Marie-Alice-Cécile-Béatrice, née le 21 janvier, enfant de Eugène Fontaine et Alice Caron. Parrain, Henri Grandmont; marraine, Arlette Grandmont.

Le 23 janvier — Anne-Laurence-Nathalie, née le 21 janvier, enfant de Taché Rowan et d'Eva Lavergne. Parrain et marraine: Arsène Lavergne et son épouse, née P. Blanchette.

Sépulture

Le 22 janvier — Lucien Lamoureux, enfant de Hector Lamoureux et de Clemena Ladéroute, décédé le 21 janvier à l'âge de 13 mois.

PETITES NOTES

M. et Mme Antonio Labelle, de Montréal, étaient de passage à Saint-Boniface, les hôtes de M. et Mme Isaïe Lavoie, de l'avenue Provencher.

• • •

M. Gagnon, notre chef de police, est allé dans l'Est visiter un de ses frères.

• • •

La famille Octave Leclaire, de Saint-Adolphe, et Atchez Mousseau, de St-Vital, remercient tous ceux qui ont bien voulu offrir leurs sympathies soit par l'offrande de bouquets spirituels soit en assistant aux funérailles de Mme Irénée Leclaire, qui ont eu lieu à la cathédrale de Saint-Boniface le 7 janvier.

UNION CANADIENNE

Concert Imandt-Morin

Notre concert a été bien goûté du public assez restreint qui est venu l'entendre. Nous avons assisté à une fête continuelle et il faut vraiment remercier ceux qui travaillent à cette oeuvre d'éducation musicale et de formation du bon goût, malgré les déboires et les insuccès. Nous ne parlerons pas du succès financier de l'affaire, car nous ferions rire de nous, et c'est toujours désagréable... mais qu'importe l'argent. Au moins nous avons joui et Dieu qui donne leur nourriture aux moineaux du ciel sera propice à ses enfants et ne les laissera pas périr de faim, de misère et de froid.

Le finale...

Pas celui de César Franck, mais celui du "bridge". Il aura lieu sous peu et nous donnerons à notre public passionné les résultats de ces joutes mémorables.

Partie de cartes

Dimanche soir, 30 janvier, aura lieu dans les salles de l'Union Canadienne la seconde partie de cartes de la série commencée. Les organisateurs ne craignent pas d'annoncer qu'ils ont de très jolis prix à faire gagner et qu'un succulent goûter (je remarque que les goûters aux parties de cartes sont toujours succulents) sera servi.

A l'hôpital

Notre copain Edmond Lemay est à l'hôpital. Rien de trop grave. Notre comité de perception s'en trouve en souffrance, autant que le patient lui-même, mais les membres arriérés ne semblent pas trop déplorer l'absence de notre cher Edmond.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

52ème Rapport financier

COMPTE PROFITS ET PERTES

30 NOVEMBRE 1926

CREDIT

Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1925		$ 265,018.55	
Profits de l'année finissant le 30 novembre 1926, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts, intérêts perçus d'avance sur escomptes, et provision pour créances douteuses et mauvaises		860,659.60	$ 1,125,678.15

DEBIT

Dividende No 140, payé le 1er mars 1926	$137,500.00		
Dividende No 141, payé le 1er juin 1926	137,500.00		
Dividende No 142, payé le 1er septembre 1926	137,500.00		
Dividende No 143, payable le 1er décembre 1926	137,500.00	$ 550,000.00	
Fonds de pension du personnel		30,000.00	
Provision pour impôts fédéraux		100.000.00	
Provision pour versement au Trésorier de la Province de Québec en vertu de la Loi 14, Geo. V, Ch. 3		125,000.00	
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1926		320,678.15	$ 1,125,678.15

Le comptable en chef,
A. COURTOIS.

Le gérant général,
BEAUDRY LEMAN.

Le président,
J.-A. VAILLANCOURT.

BILAN

30 NOVEMBRE 1926

PASSIF

Billets de la Banque en circulation		$ 11,218,414.00
Dépôts ne portant pas intérêt	$18,128,991.61	
Dépôts portant intérêt (y compris l'intérêt couru jusqu'à la date de l'état)	96,767,773.63	114,896.765.24
Balances dues à d'autres Banques au Canada	552.60	
Balances dues à des banques et des correspondants de banque dans le Royaume-Uni et les pays étrangers	654,533.00	
Lettres de crédit en vigueur	840,258.22	1,495,343.82
		127,610,523.06
Capital versé	5,500,000.00	
Fonds de réserve	5,500,000.00	
Dividendes déclarés et impayés	1,527.85	
Dividende payable le 1er décembre 1926	137,500.00	
Solde du compte Profits et Pertes (déduction faite des versements au Trésorier de la Province de Québec en vertu de la Loi 14, Geo. V, Ch. 3)	320,678.15	11,459,706.00
		$139,070,229.06

ACTIF

Or et espèces monnayées	913,765.94	
Billets du Dominion	8,604,090.00	
Monnaie des Etats-Unis et autres pays étrangers	176,746.07	9,694,602.01
Billets des autres banques	1,122,290.00	
Chèques sur d'autres banques	6,466,981.40	
Balances dues par d'autres banques au Canada	849,314.61	
Balances dues par des banques et des correspondants étrangers	1,460,570.91	
Dépôt aux Réserves Centrales d'Or	6,500,000.00	
Dépôt entre les mains du Ministre des Finances en garantie de la circulation	281,035.05	16,680,191.97
		$ 26,374,793.98
Obligations des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada, y compris les prêts à demande, ne dépassant pas la valeur marchande	20,801,640.56	
Obligations municipales canadiennes et obligations publiques britanniques, étrangères et coloniales, autres que les obligations publiques canadiennes, ne dépassant pas la valeur marchande	11,437,105.97	
Obligations de chemins de fer et autres obligations et actions, ne dépassant pas la valeur marchande	1,435,580.09	33,674,326.62
Prêts à des cités, villes, municipalités et corporations scolaires		6,797,198.85
Prêts à demande ou n'excédant pas trente jours sur nantissement d'actions, obligations et autres titres d'une valeur marchande suffisante pour couvrir les prêts		5,891,554.52
		$ 72,737,873.97
Autres prêts courants et escomptes au Canada (déduction faite des intérêts non-courus) après avoir pleinement pourvu à toutes créances mauvaises et douteuses		55,963,647.86
Autres prêts courants et escomptes ailleurs qu'au Canada (déduction faite des intérêts non-courus) après avoir pleinement pourvu à toutes créances mauvaises et douteuses		1,289,323.02
Engagements de clients relativement aux lettres de crédit ci-contre		840,258.22
Hypothèques sur des immeubles vendus par la Banque		1,006,399.15
Immeubles autres que ceux occupés par la Banque		1,253,362.56
Prêts non courants (provision faite pour pertes prévues)		180,983.54
Immeubles et mobilier de la Banque n'excédant pas le prix coûtant, déduction faite des amortissements		5,470,438.58
Autre actif non compris dans les articles qui précèdent		827,942.16
		$139,070,229.06

Le comptable en chef,
A. COURTOIS.

Le gérant général,
BEAUDRY LEMAN.

Le président,
J.-A. VAILLANCOURT.

Note.—L'actif et le passif de la Banque Canadienne Nationale (France), celle-ci étant considérée comme une succursale et opérant comme filiale de la Banque Canadienne Nationale, sont inclus dans l'état ci-dessus.

CERTIFICAT DES VERIFICATEURS

Nous avons l'honneur de faire rapport aux actionnaires de la Banque Canadienne Nationale que nous avons vérifié la caisse et les valeurs de la Banque, à son Bureau Principal, le 30 novembre 1926 et à une autre date durant l'année, et nous avons constaté qu'elles concordaient avec les écritures s'y rapportant.

Et nous avons examiné les livres et les comptes du Bureau Chef et comparé le Bilan ci-dessus avec les livres ainsi qu'avec les rapports certifiés des succursales et, dans notre opinion et au meilleur de notre connaissance, le Bilan révèle la situation véritable de la Banque au 30 novembre 1926, suivant les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et telle qu'elle est indiquée à ces livres.

Tous les renseignements et les explications que nous avons demandés nous ont été fournis et à notre avis, les transactions effectuées par la Banque, dont nous avons eu connaissance, étaient dans les limites de ses pouvoirs.

Montréal, 18 décembre 1926.

EUGENE TRUDEL, C.A., de la Société LaRue & Trudel.
JOHN W. ROSS, C.A., de la Société P. S. Ross & Sons.
} Vérificateurs

FEUILLETON DE LA LIBERTE

MISTRESS BEECHER STOWE

La Case de l'Oncle Tom

No 5

Pendant que cette scène se passait à la taverne, Samuel et André, se félicitant mutuellement, regagnaient le logis.

Samuel était dans un état de surexcitation extraordinaire: il exprimait son allégresse par toutes sortes de hurlements et de cris sauvages, par les grimaces et les contorsions de toute sa personne. Quelquefois il s'asseyait à l'envers, le visage tourné vers la queue de son cheval, et puis, avec une culbute et une cabriole, il se remettait en selle; prenant alors une contenance grave, il se mettait à prêcher en termes emphatiques, ou bien à faire le fou pour amuser André. Quelquefois, se battant les flancs à tour de bras, il éclatait en rires bruyants qui faisaient retentir l'écho des vieux bois. Malgré ces excentricités, il maintint les chevaux à leur plus vive allure, si bien que, entre onze heures et minuit, le bruit de leurs sabots résonna sur les petits cailloux de la cour, au pied du perron de Mme Shelby.

Mme Shelby vola à leur rencontre.

— Est-ce vous, Sam? Eh bien?

— M. Haley est resté à la taverne; il est bien fatigué, madame.

— Mais Elisa, Samuel?

— Ah! elle a passé le Jourdain. Elle est, comme on dit, dans la terre de Chanaan.

— Quoi! Samuel!... que voulez-vous dire? s'écria Mme Shelby hors d'elle-même, près de se trouver mal en songeant à ce que ces mots-là pouvaient vouloir dire.

— Oui, madame, le Seigneur protège les siens. Lisa a passé l'Ohio miraculeusement, comme si le Seigneur l'eût enlevée dans un char de feu avec deux chevaux.

En présence de sa maîtresse, la veine religieuse de Samuel ne tarissait jamais, et il faisait un riche emploi des figures et des images de l'Ecriture.

— Venez ici, Samuel, dit M. Shelby, qui était arrivé à son tour sur le perron; venez ici, et dites à votre maîtresse ce qu'elle veut savoir. Venez, venez, Emilie, dit-il à sa femme en passant un bras autour d'elle. Vous avez froid, vous tremblez, vous vous livrez beaucoup trop à vos impressions...

— Eh! ne suis-je point une femme, une mère? Ne sommes-nous point responsables devant Dieu de cette pauvre fille? Seigneur, que ce péché ne nous soit point imputé!

— Mais quel péché, Emilie? vous savez que nous étions obligés à faire ce que nous avons fait.

— Cependant je me sens coupable, dit Mme Shelby. Je ne puis pas raisonner là-dessus.

— Ici, Andy, ici, nègre; du vif! s'écria Samuel; conduis ces chevaux à l'écurie; n'entends-tu pas que monsieur appelle?

Et Samuel, son chapeau de palmier à la main, apparut à la porte du salon.

— Maintenant, Sam, dites-nous clairement ce que vous savez, dit M. Shelby. Où est Elisa?

— Eh bien, monsieur, je l'ai de mes yeux vue passer sur la glace flottante; elle allait, que c'était une merveille! Oui, ce n'est là rien moins qu'un miracle! J'ai vu un homme lui tendre la main sur l'autre rive de l'Ohio, et puis elle a disparu dans le brouillard.

— Samuel... je crois que ce miracle est un peu de votre invention. Passer sur la glace flottante n'est pas chose si aisée, reprit M. Shelby.

— Sans doute, M'sieu! personne n'aurait fait cela sans le secours de Dieu. Mais voici: c'était juste sur notre route. M. Haley, Andy et moi nous arrivons à une petite taverne auprès de la rivière. Je marchais un peu en tête (j'avais tant envie de reprendre Lisa, que je ne pouvais me modérer); j'arrive auprès de la fenêtre de la taverne. Je suis sûr que c'est elle, elle est en pleine vue, les deux autres sont sur mes talons. Bon! je perds mon chapeau. Je pousse un hurlement à réveiller les morts... Peut-être Lisa entendit-elle; mais, quand M. Haley arriva près de la porte, elle se rejeta vivement en arrière, et puis, comme je vous dis, elle s'échappa par une porte de côté et descendit jusqu'au bord de l'eau. M. Haley la vit et cria. Lui, moi et André, nous courûmes après. Elle alla jusqu'au fleuve. Il y avait, à partir du bord, un courant de dix pieds de large, et de l'autre côté, ça et là, comme de grandes îles, des monceaux de glace. Nous arrivons juste derrière elle, et je pensais en moi-même que nous allions la prendre, quand elle poussa un cri comme je n'en ai jamais entendu, et s'élança de l'autre côté du courant, sur la glace, et elle allait criant et sautant. La glace faisait crac, cric, psitt! et elle, elle bondissait comme une biche. Dame! ces sauts-là ne sont pas communs. Voilà mon opinion.

Pendant le récit de Samuel, Mme Shelby demeura assise dans un profond silence, pâle à force d'émotion:

— Dieu soit loué! elle n'est pas morte, s'écria-t-elle; mais où est maintenant son pauvre enfant?

— Le Seigneur y pourvoira, dit Samuel en tournant de l'oeil dévotement. Comme je le disais, c'est sans doute la Providence qui fait tout, ainsi que madame nous l'a appris. Nous ne sommes que des instruments pour faire la volonté de Dieu. Sans moi, aujourd'hui, Elisa eût été prise une douzaine de fois... N'est-ce pas moi, ce matin, qui ai lâché les chevaux et qui les ai fait courir jusqu'à l'heure du dîner? Et ce soir, n'ai-je point égaré M. Haley à cinq milles de sa route? Autrement, il eût repris Lisa comme un chien prend un mouton. Ainsi nous sommes tous des providences!

— Je vous dispense, maître Sam, de jouer ici le rôle de ces providences-là! je n'entends pas qu'on se conduise ainsi avec les gentlemen qui sont chez moi, dit M. Shelby avec autant de sévérité que les circonstances permettaient d'en montrer.

Il est aussi difficile de feindre la colère avec un nègre qu'avec un enfant. L'un et l'autre voient parfaitement le sentiment vrai à travers les dissimulations dont on l'entoure. Samuel ne fut en aucune façon découragé par ce ton sévère; cependant il prit un air de gravité dolente, et les deux coins de sa bouche s'abaissèrent en signe de profond repentir.

— Maître a raison, tout à fait raison; c'est mal à moi, je ne me défends pas; maître et maîtresse ne peuvent pas encourager de telles choses, je le sens bien; mais un pauvre nègre comme moi est parfois bien tenté de mal faire, surtout quand il voit agir comme M. Haley... M. Haley n'est pas un gentleman, et un individu élevé comme moi ne peut se retenir en voyant ces choses-là!

— C'est bien, Samuel; puisque vous paraissez avoir maintenant le sentiment de vos erreurs, vous pouvez aller trouver la mère Chloé, elle vous donnera le reste du jambon de votre dîner. Andy et vous, vous devez avoir faim!

— Madame est bien trop bonne pour nous, dit Samuel en faisant vivement son salut; et il sortit.

CHAPITRE IX

Où l'on voit qu'un sénateur n'est qu'un homme

Les lueurs d'un feu joyeux se reflétaient sur le tapis et les tentures d'un beau salon, et brillaient sur le ventre resplendissant d'une théière et de ses tasses. M. Bird, le sénateur, tirait ses bottes et se préparait à mettre à ses pieds une paire de pantoufles neuves, que sa femme venait d'achever pour lui pendant la session du sénat. Mme Bird, image vivante du bonheur, surveillait l'arrangement de la table, tout en adressant de temps en temps des admonestations à un certain nombre d'enfants turbulents, qui se livraient à tout le désordre et à toutes les malices qui font le tourment des mères depuis le déluge.

— Tom, laissez donc le bouton de la porte, là! voilà qui est bien! Mary! Mary! ne tirez pas la queue du chat... ce pauvre animal! Jean, il ne faut pas monter sur la table! non! vous dis-je.

Puis enfin, trouvant le moyen de parler à son mari:

— Vous ne savez pas, mon ami, quel plaisir c'est pour nous de vous avoir ici ce soir.

— Oui, oui, reprit celui-ci; j'ai pensé que je pouvais venir passer la nuit et goûter un peu les douceurs du foyer... Je suis horriblement fatigué... ma tête se fend...

Mme Bird jeta les yeux sur une bouteille de camphre qui se trouvait dans le cabinet entr'ouvert; elle parut se disposer à l'atteindre, mais le mari l'en empêcha.

— Oh! non, chère, pas de drogues! mais bien plutôt une tasse bien chaude de votre excellent thé et quelque chose à manger: voilà ce qu'il me faut; c'est une ennuyeuse besogne, la législature!

Et le sénateur sourit, comme s'il se fût complu dans l'idée qu'il se sacrifiait à son pays.

— Eh bien! dit la femme quand la table fut à peu près mise et le thé préparé, qu'est-ce qu'on a fait au sénat?

C'était une chose tout à fait étrange de voir cette charmante petite Mme Bird se casser la tête des affaires du sénat. Elle pensait avec beaucoup de raison que c'était assez pour elle de s'occuper de celles de sa maison. M. Bird ouvrit donc des yeux étonnés et dit:

— Mais nous n'avons rien fait d'important.

— Dites-moi! reprit-elle, est-il vrai qu'on ait fait passer une loi pour empêcher de donner à manger et à boire à ces pauvres gens de couleur qui viennent par ici?... J'ai entendu parler de cette loi, mais je ne pense pas qu'une assemblée chrétienne consente jamais à la voter.

— Quoi! Mary, allez-vous vous lancer dans la politique maintenant?

— Quelle folie! je ne donnerais pas, généralement parlant, un fétu de toute votre politique; mais j'estime qu'une pareille loi serait cruelle et antichrétienne. J'espère qu'elle n'a pas été votée.

— On a voté, ma chère, une loi qui défend d'assister les esclaves qui nous arrivent du Kentucky. Ces enragés abolitionnistes ont tant fait que nos frères du Kentucky sont très irrités, et il semble nécessaire et à la fois sage et chrétien que notre Etat fasse quelque chose pour les rassurer.

— Et quelle est cette loi? Elle ne vous défend pas, sans doute, d'abriter une nuit ces pauvres créatures?... Le défend-elle? Défend-elle de leur donner un bon repas, quelques vieux habits, et de les renvoyer tranquillement à leurs affaires?

— Eh mais, ma chère, tout cela ce serait les assister et les aider, vous sentez bien.

Mme Bird était une petite femme timide et rougissante, d'à peu près quatre pieds de haut, avec deux yeux bleus, un teint de fleur de pêcher, et la plus jolie, la plus douce voix du monde; quant au courage, une poule d'Inde d'une taille médiocre la mettait en fuite au premier gloussement. Un chien de garde de médiocre apparence la réduisait à merci, rien qu'en lui montrant les dents. Son mari et ses enfants étaient tout son univers; elle les gouvernait par la douceur et la persuasion bien plus que par le raisonnement et l'autorité. Il n'y avait qu'une chose qui pût l'animer: tout ce qui ressemblait à de la cruauté la jetait dans une colère d'autant plus alarmante qu'elle faisait un contraste inexplicable avec la douceur habituelle de son caractère. Elle, qui était la plus indulgente et la plus tendre des mères, elle avait cependant infligé un très sévère châtiment à ses enfants, qu'elle avait surpris un jour ligués avec de mauvais garnements du voisinage pour assommer à coups de pierres un pauvre petit chat sans défense.

— J'en ai porté longtemps les marques, disait à ce sujet un des enfants. Ma mère vint à moi si furieuse, que je la crus folle. Je fus fouetté et envoyé au lit sans souper, avant même d'avoir eu le temps de savoir de quoi il s'agissait... puis j'entendis ma mère qui pleurait derrière la porte; cela me fit encore plus de mal que tout le reste!... Je puis bien vous assurer, ajoutait-il, que depuis nous ne jetâmes plus de pierres aux chats.

. . . .

Mme Bird se leva donc vivement, et l'incarnat sur les joues, ce qui lui donna une apparence de beauté extraordinaire, elle s'avança vers son mari, et d'un ton ferme:

— Maintenant, John, je voudrais savoir si vous pensez vraiment qu'une telle loi soit juste et chrétienne.

— Vous n'allez pas me faire fusiller, Mary, si je dis que oui.

— Je n'aurais pas cru cela de vous, John; vous ne l'avez pas votée?

— Mon Dieu si, ma belle politique...

— Vous devriez avoir honte, John! ces pauvres créatures, sans toit, sans asile! Oh! la loi honteuse, sans entrailles, abominable!... Je la violerai dès que j'en aurai l'occasion... et j'espère que je l'aurai, cette occasion... Ah! les choses en sont venues à un triste point, si une femme ne peut plus donner, sans crime, un souper chaud et un lit à ces pauvres malheureux mourant de faim, parce qu'ils ont été opprimés et torturés toute leur vie! Pauvres êtres!

— Mais, chère Mary, écoutez-moi. Vos sentiments sont justes et humains, je vous aime parce que vous les avez. Mais, chère, il ne faut pas laisser aller nos sentiments sans notre jugement. Il ne s'agit pas ici de ce qu'on éprouve soi-même: de grands intérêts publics sont en question. Il y a une telle effervescence dans le peuple, que nous devons faire le sacrifice de nos propres sympathies.

— Ecoutez, John! je ne connais rien à votre politique, mais je sais lire ma Bible, et j'y vois que je dois nourrir ceux qui ont faim, vêtir ceux qui sont nus, consoler ceux qui pleurent; et ma Bible, voyez-vous, je veux lui obéir!

— Mais dans le cas où votre action entraînerait un grand malheur public?

— Obéir à Dieu n'entraîne jamais un grand malheur public je sais que cela ne peut pas être! Le mieux, c'est toujours de faire ce qu'il commande.

— Ecoutez-moi, Mary, et je vais vous donner un excellent argument pour vous prouver...

— Non, John! vous pouvez parler toute la nuit, mais pas me convaincre; et, je vous le demande, John, voudriez-vous chasser de votre toit une créature mourant de faim et de froid, parce que ce serait un esclave en fuite? Le feriez-vous? dites!

Maintenant, s'il faut dire vrai, notre sénateur avait le malheur d'être un homme d'une nature tendre et sensible: rebuter une créature dans la peine n'avait jamais été son fait, et ce qui était plus fâcheux pour lui, en présence d'un pareil argument, c'est que sa femme le connaissait bien, et qu'elle livrait l'assaut à une place sans défense... Il avait donc recours à tous les moyens possibles de gagner du temps: il faisait des hum! hum! multipliés, il tirait son mouchoir, essuyait les verres de ses lunettes. Mme Bird, voyant que le territoire ennemi était à peu près découvert, n'en mettait que plus d'ardeur à pousser ses avantages.

— Je voudrais vous voir agir ainsi, John; oui, je le voudrais! Mettre une femme dehors, dans une tempête de neige, par exemple, ou bien la faire prendre et mettre en prison... Hein? vous le feriez?

— Ce serait sans doute un bien pénible devoir, dit M. Bird d'un ton mélancolique.

— Un devoir, John! Ne vous servez pas de ce mot-là. Vous savez que ce n'est pas un devoir: cela ne peut pas être un devoir. Si les gens veulent empêcher les esclaves de s'enfuir, qu'ils les traitent bien: voilà ma doctrine! Si j'avais des esclaves (j'espère bien n'en avoir jamais), je saurais bien les empêcher de fuir de chez moi et de chez vous, John! Je vous le répète, on ne fuit pas quand on est heureux; quand ils fuient, les pauvres êtres, ils ont assez souffert de froid, de faim, de peur, sans que chacun se mette encore contre eux; aussi, loi ou non, je ne m'y soumettrai pas, moi, Dieu m'en garde!

— Mary, Mary, laissez-moi raisonner avec vous, ma chère.

— Je déteste de raisonner, John, principalement sur de pareils sujets. Vous autres politiques, vous tournez, vous tournez autour des choses les plus simples, et, dans la pratique, vous abandonnez vos théories. Je vous connais assez bien, John! Vous ne croyez pas plus que moi que ce soit un droit, John, et vous agiriez comme moi, et même mieux.

Au moment critique de la discussion, le vieux Cudjox, le noir factotum de la maison, montra sa tête; il pria madame de vouloir bien passer à la cuisine. Notre sénateur, soulagé à temps, suivit de l'oeil sa petite femme, avec un capricieux mélange de plaisir et de contrariété, et, s'asseyant dans un fauteuil, il commença à lire des papiers.

Un instant après, on entendit la voix de Mme Bird qui disait d'un ton vif et tout ému:

— John! John! voulez-vous venir ici un moment?

M. Bird quitta ses papiers et se rendit dans la cuisine. Il fut saisi d'étonnement et de stupeur au spectacle qui se présenta devant lui. Une jeune femme amaigrie, dont les vêtements déchirés étaient raidis par le froid, un soulier perdu, un bas arraché du pied coupé et sanglant, était renversée sur deux chaises, dans une pâmoison mortelle... On reconnaissait sur son visage les signes distinctif de la race méprisée, mais on devinait en même temps sa beauté triste et passionnée; sa roideur de statue, son aspect glacé, immobile, où la mort se lisait, frappaient de stupeur tout d'abord.

M. Bird était là, la poitrine haletante, immobile, silencieux. Sa femme, leur unique domestique de couleur, et la mère Dina, s'occupaient activement à la faire revenir, tandis que le vieux Cudjox prenait l'enfant sur ses genoux, tirait ses souliers et ses bas, et réchauffait ses petits pieds.

— Pauvre femme! si cela ne fait pas peine à voir! dit la vieille Dina d'un ton compatissant. Je pense que c'est la chaleur qui l'aura fait trouver mal... elle était assez bien en entrant... elle a demandé à se réchauffer une minute; je lui ai demandé d'où elle venait, quand elle est tombée tout de son long. Elle n'a jamais fait de rude ouvrage, si j'en crois ses mains.

— Pauvre créature! dit madame Bird d'une voix émue, quand la jeune femme, ouvrant ses grands yeux noirs, jeta autour d'elle ses regards errants et vagues... Une expression d'angoisse passa sur sa face, et elle s'écria:

— Oh! mon Henri! l'ont-ils pris?

A ce cri, l'enfant s'élança des bras de Cudjox et courut à elle en levant ses petits bras.

— Oh! le voilà! le voilà!

Et, d'un air égaré, s'adressant à Mme Bird:

— Oh! madame, protégez-le! ne le laissez pas prendre!

— Non, pauvre femme! personne ne vous fera de mal ici, dit Mme Bird, vous êtes en sûreté, ne craignez rien.

— Que Dieu vous récompense! dit l'esclave en couvrant son visage et en sanglotant.

Le petit enfant, la voyant pleurer, essaya de la presser dans ses bras.

Elle se calma enfin, grâce à tous ces soins délicats et féminins que personne ne savait mieux donner que Mme Bird. Un lit fut provisoirement dressé pour elle auprès du feu, et elle tomba bientôt dans un profond sommeil, tenant entre ses bras son enfant, qui ne semblait pas moins épuisé qu'elle. Elle n'avait pas voulu s'en séparer; elle avait, au contraire, résisté, avec une sorte d'effroi nerveux, à tous les tendres efforts que l'on avait faits pour le lui ôter. Même dans le sommeil, son bras, passé autour de lui, le serrait d'une étreinte que rien n'eût pu dénouer, comme si elle eût voulu le défendre encore.

M. et Mme Bird rentrèrent au salon, et, si étrange que cela puisse sembler, on ne fit, d'un côté ni de l'autre, aucune allusion à la conversation précédente. Mme Bird s'occupa de son tricot, et le sénateur feignit de lire ses papiers; puis, les mettant de côté.

— Je ne me doute pas, dit-il enfin, qui elle est ni ce qu'elle est.

— Quand elle sera réveillée et un peu remise, nous verrons, répondit Mme Bird.

— Dites-moi donc, chère, fit M. Bird, après une méditation silencieuse...

— Quoi? mon ami...

— Ne pourrait-elle point porter une de vos robes, en l'allongeant un peu par le bas? Il me semble qu'elle est plus grande que vous.

Un imperceptible sourire passa sur le visage de Mme Bird, et elle répondit:

— On verra!...

Second silence. M. Bird le rompit encore.

— Dites-moi, chère amie!

— Oui. Qu'est-ce encore?

— Vous savez, ce manteau de basin que vous gardez pour me jeter sur les épaules quand je fais ma sieste après dîner... vous pourriez aussi le lui donner; elle a besoin de vêtements.

Au même instant Dina parut et dit que la femme était éveillée et qu'elle désirait voir madame.

M. et Mme Bird se rendirent à la cuisine avec les deux aînés de leurs enfants. La plus jeune progéniture avait été fort sagement mise au lit.

Elisa était assise sur l'âtre, auprès du feu; elle regardait fixement la flamme avec cette expression calme, indice d'un coeur brisé, bien différente de la turbulence sauvage que nous avons précédemment décrite.

— Vous pouvez me parler, dit Mme Bird d'un ton plein de bonté. J'espère que vous vous trouvez mieux. Pauvre femme!

Un soupir profond, un frémissement fut la seule réponse d'Elisa; mais elle releva ses yeux noirs et les fixa sur Mme Bird avec une expression de si profonde tristesse et d'invocation si touchante, que cette tendre petite femme sentit que les larmes la gagnaient.

— Vous n'avez rien à craindre. Nous sommes tous vos amis ici, pauvre femme! Dites-moi d'où vous venez et ce que vous voulez.

— Je viens du Kentucky.

— Quand? reprit M. Bird, qui voulait diriger l'interrogatoire.

— Cette nuit.

— Comment êtes-vous venue?

— J'ai passé sur la glace.

— Passé sur la glace! répétèrent tous les assistants.

— Oui, reprit-elle lentement. Je l'ai fait, Dieu m'aidant. J'ai passé sur la glace, car ils étaient derrière moi... tout près, tout près... et il n'y avait pas d'autre chemin.

— Dieu! madame, s'écria Cudjox, la glace est brisée en grands blocs, courant ou tournoyant dans le fleuve.

— Je le sais, je le sais! dit Elisa d'un air égaré. Je l'ai pourtant fait... je ne croyais pas le pouvoir. Je ne pensais pas arriver à l'autre bord... Mais qu'importe? il fallait passer ou mourir. Dieu m'a aidé! On ne sait pas à quel point il aide ceux qui essayent, ajouta-t-elle avec un éclair dans l'oeil.

— Etiez-vous esclave? dit M. Bird.

— Oui, monsieur, j'appartenais à un homme du Kentucky.

— Etait-il cruel envers vous?

— Non, monsieur, c'était un bon maître.

— Et votre maîtresse, était-elle dure?

— Non, monsieur, non! ma maîtresse a toujours été bonne pour moi.

— Qui donc a pu vous pousser à quitter une bonne maison? à vous enfuir, et à travers de tels dangers?

L'esclave fixa sur Mme Bird un oeil perçant et scrutateur; elle vit qu'elle portait des vêtements de deuil.

— Madame, lui dit-elle brusquement, avez-vous jamais perdu un enfant?

La question était inattendue; elle rouvrit une blessure saignante: il y avait un mois à peine qu'un enfant, le favori de la famille, avait été mis au tombeau.

M. Bird se détourna et alla vers la fenêtre; Mme Bird fondit en larmes, mais retrouvant bientôt la parole, elle lui dit:

— Pourquoi cette question? Oui, j'ai perdu un petit enfant.

— Alors vous compatirez à ma peine. Moi, j'en ai perdu deux, l'un après l'autre. Je les ai laissés dans la terre d'où je viens. Il ne me reste plus que celui-ci. Je n'ai pas dormi une nuit qu'il ne fût à mes côtés. C'était tout ce que j'avais au monde, ma consolation, mon orgueil, ma pensée du jour et de la nuit. Eh bien! madame, ils allaient me l'arracher pour le vendre, le vendre aux marchands du Sud, pour qu'il s'en allât tout seul, lui, pauvre enfant qui ne m'a jamais quittée de sa vie! Je n'ai pas pu supporter cela, madame. Je savais bien que, si on l'emmenait, je ne serais plus capable de rien, et, quand j'ai su qu'il était vendu, que les papiers étaient signés, je l'ai pris et je suis partie pendant la nuit. Ils m'ont donné la chasse. Celui qui m'a achetée, et quelques-uns des esclaves du maître, ils me tenaient, je les entendais, je les sentais... j'ai sauté sur les glaces. Comment ai-je passé? je ne le sais pas; mais j'ai vu tout d'abord un homme qui m'aidait à gravir la rive.

Elle ne pleurait ni ne sanglotait. Elle en était arrivée à ce point de douleur où la source des larmes est tarie; mais, autour d'elle, chacun montrait à sa manière la sympathie de son coeur.

Les deux petits enfants, après avoir inutilement fouillé dans leur poche pour y chercher ce mouchoir que les enfants n'y trouvent jamais (les mères le savent bien!), finirent par se jeter sur les jupes de leur mère, pleurant et sanglotant, et s'essuyant le nez et les yeux avec sa belle robe. Mme Bird s'était complètement caché le visage dans son mouchoir, et la vieille Dina, dont les larmes coulaient par torrents sur son honnête visage de négresse, s'écriait: "Que Dieu ait pitié de nous!" On l'eût crue à quelque discours de mission. Le vieux Cudjox se frottait très fort les yeux sur ses manches, faisait force grimaces, et répondait sur le même ton avec la plus vive ferveur. Notre sénateur, en sa qualité d'homme d'Etat, ne pouvait pleurer comme un autre homme: il tourna le dos à la compagnie, alla regarder à la fenêtre, soufflant, essuyant ses lunettes, mais se mouchant assez souvent pour faire naître des soupçons, s'il se fût trouvé là quelqu'un assez maître de soi pour faire des observations critiques.

— Comment se fait-il que vous m'ayez dit que vous aviez un bon maître? fit-il en se retournant tout à coup, et en réprimant des sanglots qui lui montaient à la gorge.

— Je l'ai dit parce que cela est, reprit Elisa; il était bon; ma maîtresse était bonne aussi, mais ils ne pouvaient se suffire; ils devaient! Je ne pourrais pas bien expliquer tout cela; mais il y avait un homme qui les tenait et qui leur faisait faire sa volonté. J'entendis monsieur dire à madame que mon enfant était vendu. Madame plaidait et suppliait en ma faveur; mais il disait qu'il ne pouvait pas, et que les papiers étaient signés. C'est alors que je pris mon enfant et que j'abandonnai la maison pour m'enfuir. Je savais que je ne pourrais plus vivre, lui parti, car c'est là tout ce que je possède en ce monde.

— N'avez-vous pas de mari?

— Pardon! mais il appartient à un autre homme. Son maître est très dur pour lui et ne veut pas lui permettre de venir me voir... Il devient de plus en plus cruel. Il le menace à chaque instant de l'envoyer dans le Sud pour l'y faire vendre... C'est bien comme si je ne devais jamais le revoir.

Le ton tranquille avec lequel Elisa prononça ces mots eût pu faire croire à un observateur superficiel qu'elle était complètement insensible; mais on pouvait voir, en regardant ses grands yeux, que son désespoir n'était si calme qu'à force d'être profond.

— Et où comptez-vous aller, pauvre femme? dit Mme Bird avec bonté.

— Au Canada, si je savais le chemin! Est-ce bien loin, le Canada? demanda-t-elle d'un air simple et confiant, en regardant Mme Bird.

— Pauvre créature! fit celle-ci involontairement.

— Oui! je crois que c'est bien loin, reprit vivement l'esclave.

— Bien plus loin que vous ne pensez, pauvre enfant. Mais nous allons essayer de faire quelque chose pour vous. Voyons, Dina, il faut lui faire un lit dans votre chambre, auprès de la cuisine. Je verrai, demain matin, quel parti prendre. Vous, cependant, ne craignez rien, pauvre femme. Mettez votre confiance en Dieu, il vous protégera.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A LOUER — Deux chambres meublées pour un couple âgé qui aimerait être tranquille et chaudement. A quelques pas de l'église du Sacré-Coeur. S'adresser à Mme Lapierre, 366, ave. Bannatyne, Winnipeg. 34p

TOUTE PERSONNE désirant faire faire de la couture obtiendrait entière satisfaction en s'adressant à Mlle Antoinette Nicolle, Letellier, Man. Prix demandé, $1.25 par jour. 34p

MAISON A VENDRE — En brique, 9 chambres, beau quartier, conditions faciles. S'adresser à Mme Baillargeon, 169, rue Dumoulin, St-Boniface. 3

DEUX CASQUES en fourrure, un en vison, l'autre en seal, à vendre. S'adresser à 321, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface.

Le terrain situé au nord de la rivière Saskatchewan est un terrain idéal pour la culture mixte. A vous fermiers, c'est votre dernière chance de vous procurer de bonnes terres nettes. Une section, $4,000 comptant, $22 l'acre, balance bons termes. Demi-section, $2,000 comptant, $25 l'acre, balance bons termes. Autres terrains de $10 à $50 l'acre. Pour plus amples informations, écrivez à J.-D. Paulhus, boîte 22, Vawn, Sask., si vous désirez vous établir dans un centre catholique. 35p

ON DEMANDE — Instituteur ou institutrice bilingue pour l'école Neuville No 610, qualifié pour la Saskatchewan. Ouverture de l'école le 1er mars avec résidence. Mentionnez expérience et salaire exigé. Pour informations écrivez à M. A. Saint-Jacques, secrétaire, Neuville S.D. No 610, Lac Pelletier, Sask. 26p

FERME — S. 24, T. 3, R. 2 Est, toute en culture, paroisse de Saint-Jean-Baptiste, Man. 200 acres labour d'été, maison, puits, étable, 7 grainerie, à vendre $21 l'acre, ou à louer au quart pour propriétaire. A vendre sur place, instruments agricoles, et 3 chevaux, conditions exceptionnellement favorables. S'adresser à la Liberté. 35

A VENDRE — Bonne propriété à St-Boniface, maison moderne au no 178, rue Despins, près du couvent des Soeurs Grises. S'adresser à M. Jos.-N. Senez, le soir après 5 h. 30. 34

ON DEMANDE une servante pour travail général dans maison privée. S'adresser à 271, rue Hamel, Saint-Boniface. Tél. 81 288.

MAISONS A VENDRE

OCCASION — Rue de la Morénie — Bonne maison moderne, genre bungalow, 6 chambres et salle de bain, complètement moderne. Valant $5,000. Pour cause de départ: $3,150 — $650 comptant, balance facile.

RUE BERTRAND — Bonne maison stucco, 6 chambres et bain; garage. $3,200 — $500 comptant, balance $30 par mois.

MAISONS à vendre à Saint-Boniface, Norwood, Winnipeg, de 4 à 8 chambres. Prix modérés, conditions faciles.

C. BUFFET
Tél. 28 585 — 204, Bloc McIntyre

MAISONS A LOUER

RUE BERTRAND — Bonne maison de 6 chambres, moderne, garage. Vacante le 1er février. $32 par mois.

RUE ROUX, Saint-Vital — Bungalow, 5 chambres; fournaise. $25.

C. BUFFET
Tél. 28 585 — 204, Bloc McIntyre

FERMES A VENDRE

BONNES FERMES à vendre dans paroisses françaises du Manitoba. 160 acres et plus; avec ou sans stock et roulant. Bonnes occasions. Paiement comptant, $600 à $3,000. Achetez maintenant et choisissez à votre goût. C. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. 28 585.

AU SACRE-COEUR

Cette semaine, la partie de cartes qui devait avoir lieu le 25 a été remise, vu que Mlle Raymonde Fournier, présidente des Enfants de Marie, donnait une partie de "loto" le 27 et que Mmes Landry et Léger donnaient une grande partie de cartes au Roseland le 26. Il a été décidé que le mardi 1er février prochain une série de dix parties commencerait. Cette première partie sera sous le patronage de la nouvelle commission scolaire, qui offre à cette occasion comme prix de série, dix dollars en or, cinq pour les messieurs et cinq pour les dames. Nous espérons y rencontrer tous nos Canadiens et Canadiennes. Ils auront, nous l'espérons aussi, le courage de résister à une influence indue qui semble peser sur eux. Que l'on se mette donc bien en mémoire cette date du mardi 1er février et que ceux qui lisent cette petite chronique du Sacré-Coeur en fassent part à ceux qui ne la lisent pas ou ne la comprennent pas.

• • •

Dimanche dernier se tenait l'assemblée de la paroisse pour l'élection des nouveaux commissaires d'école. M. P. L'Heureux, président, adressa à l'assemblée une courte bienvenue, mais bien au point. Entre autre choses il releva le grand dévouement des paroissiens du Sacré-Coeur, tant en oeuvres qu'en sacrifices d'argent. "Les millionnaires en argent ne sont pas nombreux au milieu de nous, dit-il, mais ils le sont en dévouement". Aussi remercia-t-il chaleureusement tous ceux qui avaient, au cours de l'année qui vient de s'écouler, apporté leur concours à la paroisse, répondant à l'appel de la commission scolaire.

Voici le rapport financier de la paroisse du Sacré-Coeur, tel que présenté:

Recettes de l'église

En caisse, 1er janvier 1926	$ 242.22
Casuel	365.75
Diverses contr. diocésaines	62.50
Objets de piété	126.80
Revenus du culte	292.85
Dîmes et support	1,476.68
Dons divers	290.40
Quêtes, offrandes	1,587.32
Quêtes commandées	113.29
Quêtes spéciales	617.90
Rente de bancs	2,202.50
Tronc, luminaire	368.00
	$7 746.21
Souscription pour peinture	1,562.40
	$9,308.61
Comptes courants	634.47
	$9,943.08

Dépenses

Assurances	$ 737.65
Bureau, impressions	83.42
Cathedraticum	306.00
Chauffage, éclairage	1,376.52
Diverses contr. diocésaines	62.50
Frais du culte	121.93
Salaires: gardien, organiste, sacristines	566.00
Loyer, presbytère	1,200.00
Objets de piété	65.25
Mobilier, entretien	114.42
Honoraires, desservants	2,100.00
Dons	45.00
Luminaire	82.79
Quêtes commandées	113.29
Taxes municipales	813.10
	$7,741.92
Peinture, église	1,500.00
	$9,241.92
Comptes courants	530.71
Grand total	$9,772.63

Ecole du Sacré-Coeur

Recettes

Parties de cartes	$ 599.90
Quêtes pour école	1,284.50
Mensuel, enfants	660.55
Divers, concerts	247.80
Dons	125.00
Loyer de la salle	195.00
Bazar	2,618.85
Total	$5,731.60

Dépenses

Déficit, 1er janvier 1926	$ 59.55
Entretien, couvent	125.60
Divers	66.40
Impressions	72.25
Dépenses, bazar	137.60
Parties de cartes	110.85
Prix	6.75
Réparations	110.30
Salaire, gardien	315.00
Salaires, religieuses	1,800.00
Capital payé	500.00
Intérêts	2,320.31
Total	$5,684.61

Après la lecture de ce rapport, qui fut accepté à l'unanimité, on procéda à l'élection des nouveaux commissaires. Trois sortaient de charge: MM. Dostert, Rhéaume et Hébert. MM. Dostert et Rhéaume furent réélus et M. E. Blanchard fut élu à la place de M. Hébert. A tous nous offrons nos sincères félicitations et nos remerciements pour leur travail du passé.

Se trouverait-il des féministes dans notre paroisse, ou des personnes tellement édifiées du grand dévouement de nos dames? En tout cas une motion fut présentée et acceptée qu'à l'avenir les dames aient deux représentantes à la commission. Je crois que cela y apporterait un nouvel intérêt. Aux intéressés d'y songer sérieusement au cours de cette nouvelle année.

S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, est parti pour l'Est jeudi; il a prêché, dimanche dernier, à l'église Saint-Joseph d'Ottawa.

• • •

La Rév. Mère Angélique de Marie, des Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, est morte récemment à la maison-mère de la communauté, à Québec. Elle avait résidé pendant quinze ans à l'Académie Sainte-Marie comme provinciale du Manitoba.

• • •

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés B.unet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. H.-M. Brassard, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.



Vieux Employés du C.P.R. à leur Retraite

AVEC l'année 1926 a pris fin la carrière de trois vieux employés du Pacifique Canadien, dont les années de service réunies s'élèvent à 140. Ce sont MM. A.-E. Lalande, H.-R. Ibbotson et James McKenna, trois agents solliciteurs du département des Voyageurs de Montréal, qui prennent maintenant un repos bien mérité, après avoir fidèlement servi la grande compagnie de transport depuis pratiquement son origine.

M. A.-E. Lalande naquit à St-Polycarpe en 1852. Il débuta dans les chemins de fer en 1873, comme agent solliciteur du South Eastern Ry. à Québec. Transféré à Montréal en 1875, dans les mêmes fonctions, il passa au Pacifique Canadien en 1887, lorsque le South Eastern Ry. fut absorbé par cette compagnie. En 1903, il fut nommé agent des voyageurs au bureau de la ville, à Montréal. Il garda ce poste jusqu'en 1914, alors qu'il fut de nouveau affecté au service de la sollicitation, emploi qu'il a gardé jusqu'au moment de sa retraite. M. Lalande est très avantageusement connu parmi le public voyageur ainsi que dans les cercles du transport, où il compte d'innombrables amis. Durant sa carrière, le Pacifique Canadien lui confia diverses missions importantes dont il sut s'acquitter avec tact et habileté. C'est lui qui, en 1889, accompagna à Banff les membres du Congrès Médical. C'était le premier congrès qui se tenait dans la jolie station thermale des Montagnes Rocheuses, dont la vogue est aujourd'hui si grande. En 1906, il fut chargé d'accompagner dans son voyage à travers le Canada, le vice-roi de Chine, Li Hung Chang, qui revenait d'assister aux fêtes du Jubilé de la reine Victoria, à Londres. A la suite de cette mission, il fut créé chevalier de l'Ordre du Double Dragon par le gouvernement chinois.

M. Henry Ibbotson, qui prend aussi sa retraite après 44 années consécutives de service, entra au Pacifique Canadien en septembre 1882, comme préposé aux annonces dans le département des Voyageurs, à Montréal. Il était agent solliciteur pour le même département depuis 1910.

M. James McKenna débuta à Québec en 1883, comme agent solliciteur du service des Voyageurs. Il fut alternativement attaché aux bureaux de St-Jean, N.-B., Edmonton, Boston et Montréal. Il se retire aujourd'hui, après 43 années de service.